



MA CLASSE SOLIDAIRE

LE KIT PÉDAGOGIQUE



Sensibilisation à l'économie sociale et solidaire
pour un développement durable

➡ CONNAÎTRE

➡ EXPÉRIMENTER

➡ AGIR

ÉDITO

Pour répondre à la multitude de défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés, ne pouvons-nous pas miser dès aujourd'hui sur les jeunes qui construiront le monde de demain ? Car s'il faut se préoccuper de l'état de la planète que nous souhaitons léguer à nos enfants, il est également nécessaire de se demander quels enfants nous souhaitons laisser à notre planète. Or, « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde » (Nelson Mandela). Vos élèves ont les capacités et l'envie de changer les choses. Donnons-leur les clés et les moyens pour construire un monde plus responsable, où l'Homme est remis au centre des préoccupations.

C'est l'objectif de ce kit pédagogique : vous donner les outils pour sensibiliser vos jeunes aux volets économiques et sociaux du développement durable. Ce kit aborde les enjeux mondiaux, l'économie sociale et solidaire, le microcrédit... et vous donne des pistes pour passer à l'action solidaire avec vos élèves et leur permettre d'être, à leur échelle, citoyens solidaires et acteurs de changement.

L'équipe *Ma classe solidaire*.

Il vaut mieux penser le changement que changer le pansement.

Francis Blanche

CONTACT :

Vous souhaitez une intervention extérieure, un accompagnement ? Ou pour toute autre question contactez-nous : contact@babyloan-networks.org

+ 33 1 71 16 21 36

En savoir plus sur le projet : www.maclassestsolidaire.org

PRÉSENTATION DU KIT : UN TRIPTYQUE

CONNAÎTRE

des fiches théoriques pour sensibiliser les élèves aux problématiques du monde dans lequel ils évoluent.

EXPÉRIMENTER

des cas pratiques incitant les élèves à approfondir leur réflexion et à se mettre en situation.

AGIR

un projet solidaire mené par l'ensemble de la classe.

UN KIT À DESTINATION DES PROFESSEURS DE COLLÈGES ET LYCÉES

Le kit s'inscrit dans le programme scolaire : « L'éducation au développement et à la solidarité internationale constitue une composante pérenne et fondamentale de la formation des jeunes ; à ce titre, elle s'inscrit au cœur des missions de l'école et participe résolument de l'éducation à la citoyenneté ; [...] notamment de l'enseignement de l'éducation civique au collège, et à l'éducation civique, juridique et sociale dans les lycées. Elle peut aussi prendre appui sur les enseignements disciplinaires, notamment d'histoire, de géographie, de sciences de la vie et de la Terre, de français, de mathématiques et de philosophie. »

Extrait du BO n°28 du 8 juin 2006

www.education.gouv.fr

UNE BOÎTE À OUTILS PÉDAGOGIQUE

Les différentes séquences étant indépendantes les unes des autres, il est possible de sélectionner les séquences que vous souhaitez approfondir et celles que vous survolerez.

Vous trouverez dans chaque séquence des indications vous facilitant l'utilisation de ce kit en classe (temps estimé, mots-clés, quiz, facultés développées, etc.)

PARCOURS RECOMMANDÉ

Voici un exemple de parcours balisé de deux séances de 55 minutes en classe :

SÉANCE 1

Planter le décor...

... sur notre monde actuel en évoquant les chiffres et faits marquants sur la pauvreté et les inégalités dans le monde.



15'

SÉQUENCE 1

Une autre économie est possible...

... le paysage d'une économie alternative + présentation d'un entrepreneur de la séquence « Portraits ».



10'

SÉQUENCES 2 ET 5

La microfinance...

... comme exemple d'outil économique et social au service d'un développement durable + visionnage du film de Wim Wenders.



30'

SÉQUENCE 4

SÉANCE 2

Dans la peau d'un micro-entrepreneur...

... mise en situation des élèves (dans une salle équipée d'ordinateurs).



45'

SÉQUENCE 7

Passez à l'action solidaire en classe...

... pour que vos élèves deviennent des acteurs du changement.



10'

SÉQUENCE 11

SOMMAIRE

CONNAÎTRE

- ➔ **SÉQUENCE 1**
Contexte économique, social et environnemental
 - a. Bilan mondial
 - b. Développement et solidarité internationale
 - c. Objectifs du Millénaire
- ➔ **SÉQUENCE 2**
Développement durable
 - a. Une économie alternative
 - b. Les groupements de personnes
 - c. L'entreprise sociale
- ➔ **SÉQUENCE 3**
La finance solidaire
- ➔ **SÉQUENCE 4**
Zoom sur la microfinance
- ➔ **SÉQUENCE 5**
Portraits d'entrepreneurs sociaux
- ➔ **SÉQUENCE 6**
Lexique

EXPÉRIMENTER

- ➔ **SÉQUENCE 7**
Dans la peau d'un micro-entrepreneur
- ➔ **SÉQUENCE 8**
Évaluez vos conditions de vie
- ➔ **SÉQUENCE 9**
Ateliers débats
- ➔ **SÉQUENCE 10**
Et si je créais mon entreprise sociale ?

AGIR

- ➔ **SÉQUENCE 11**
Passons à l'action solidaire en classe !
- ➔ **SÉQUENCE 12**
Réalisons un projet de classe

ANNEXES

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 1a / CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL: BILAN MONDIAL



15'

La crise économique et financière est venue accentuer ou révéler plusieurs autres crises latentes :

- La crise alimentaire aggravée par l'envolée spéculative du prix des matières premières,
- La crise énergétique qui s'est manifestée par la flambée du cours du baril de pétrole,
- La crise environnementale dont nos modes de production et consommation sont la cause principale.

Pour la première fois, nous craignons que nos enfants vivent moins bien que nous.

Dès septembre 2000, l'ONU (Organisation des Nations Unies) a fixé des défis à relever à l'échelle planétaire et à court terme : les Objectifs du Millénaire pour le développement à atteindre d'ici 2015 !

Nous vous proposons dans cette séquence un aperçu général de notre monde actuel qui nous permet d'arriver au constat suivant :

Croissance économique telle qu'elle est envisagée aujourd'hui et réduction de la pauvreté et des inégalités ne font pas bon ménage !

L'inégalité des conditions entraîne l'inégalité des richesses, mais l'inégalité des richesses n'amène pas l'inégalité des besoins.

Anthelme Brillat-Savarin

MOTS-CLÉS SÉQUENCE 1

Besoins fondamentaux, crise économique et financière, croissance économique, défis, développement durable, disparités mondiales, financements, pauvreté, solidarité internationale, surconsommation.

Les injustices de la crise alimentaire^{1,2,3}

Nous produisons assez de denrées alimentaires pour nourrir toute la planète et même plus... Pourtant, encore une personne meurt de faim toutes les 4 secondes dans le monde. Comment expliquer cette aberration ?

- Le gaspillage : un tiers de la production mondiale est perdu ou gaspillé chaque année : par exemple, un Français jette en moyenne 7 kilos de nourriture encore emballée par an.
- Le détournement des denrées non-utilisées pour l'alimentation des Hommes : un seul plein d'un véhicule 4 x 4 en carburant d'origine végétale absorbe ce qu'il faut pour nourrir une personne pendant 1 an !
- Une mécanique économique impitoyable pour les plus démunis : 4 multinationales se partagent 90 % du commerce mondial de céréales faisant ainsi la pluie et le beau temps sur le cours des denrées alimentaires de base. Une hausse de 10 % supplémentaire des prix alimentaires ferait plonger 10 millions de personnes sous le seuil de pauvreté.

Alerte, la pauvreté persiste⁴

Le monde n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui : le PIB mondial a été multiplié par 3 entre 1980 et 2010 alors que la population mondiale n'a augmenté que de 54 % dans la même période.

Pourtant, 40 % de la population mondiale vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 dollars par jour. De plus, la pauvreté frappe inégalement les populations, créant ainsi de vastes zones géographiques de laissés-pour-compte, notamment en Afrique.

Depuis juin 2010, 44 millions de personnes sont retombées sous le seuil de pauvreté.

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 1a / CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL: BILAN MONDIAL

Un système économique
qui engendre des inégalités
inacceptables^{6,7,8}

2 % de l'humanité détient la moitié de la richesse mondiale alors que la moitié de la population mondiale détient 1 % des richesses...

Cette inégale répartition est un fait malheureusement fort connu de tous et l'écart se creuse, que ce soit entre les pays du Nord et les pays du Sud, ou au sein d'un même pays.

- L'essor du capitalisme financier depuis les années 1980 a accentué ces inégalités. En 30 ans, l'écart entre les revenus des grands patrons et ceux de leurs salariés a été multiplié par dix ; passant de 40 à 400 fois plus élevés.
- En 2009 – en pleine crise financière – les bonus versés aux traders ont atteint des records, permettant à chacun de ces derniers de toucher sous forme de primes l'équivalent de plus de 30 ans de SMIC.
- Les écarts de patrimoine sont également très importants. En France, selon une enquête de l'institut national de la statistique et des études économiques : 10% des Français détiennent 50 % du patrimoine global. De plus, ces inégalités ont augmenté de 30 % entre 2004 et 2010.

À voir!

Documentaire sur l'obsolescence programmée : « Prêt à jeter » de Cosima Dannoritzer (1h15)

Si le monde n'a jamais été aussi riche qu'aujourd'hui et les inégalités aussi grandes, alors le monde n'a jamais été aussi pauvre qu'aujourd'hui.

Omar et Fred du Service après-vente

Surconsommation et production irresponsable^{2,5}

Si tout le monde consommait autant qu'un Français, il faudrait disposer de 2,5 planètes pour subvenir aux besoins de chacun ; autant qu'un Américain, il faudrait 5 planètes.

Les pays riches consomment trop et inutilement : l'utilisateur français moyen de 12 ans à 17 ans a déjà possédé 3 téléphones mobiles dans sa vie.

Et notre choix de consommation du « toujours plus pour toujours moins cher » conditionne bien évidemment des modes de production peu respectueux de l'Homme et de l'environnement.

Certains industriels renforcent ce mode de consommation en appliquant à leurs produits le concept d'obsolescence programmée ; c'est-à-dire le fait de concevoir des biens matériels avec une durée de vie limitée afin d'inciter les consommateurs à acheter toujours plus. Ex : imprimantes, téléphones mobiles, ampoules...

Inégalités d'accès aux soins et à l'éducation^{9,10}

Moins directement liées au système économique dominant, ces inégalités n'en sont pas moins un enjeu auquel une autre économie pourrait répondre.

- 6 000 dollars de dépenses publiques pour la santé par an et par personne pour les pays nantis, contre 20 dollars dans les pays les plus pauvres.
- 61 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Pourtant, l'éducation primaire universelle ne coûterait que 6 à 8 milliards de \$ par an en plus des dépenses actuelles ; ce qui représente moins de la moitié de ce que les parents Nord Américains dépensent en jouets pour leurs enfants chaque année.

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 1b / CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL: LE DÉVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le développement est le fait que les hommes se nourrissent mieux, se soignent mieux, s'instruisent mieux, c'est donc l'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux de l'Homme sont progressivement satisfaits.

François Perroux, économiste

Le développement c'est la satisfaction des besoins fondamentaux de l'Homme allée à une croissance durable et équitablement répartie entre les individus. Le développement a une dimension économique – la croissance –, mais aussi une dimension sociale – l'amélioration des conditions de vie –, éthique – le respect de la personne humaine – et environnementale (voir « Développement durable » séquence 2a).

Dans un contexte international marqué par une succession de crises à la fois énergétique, alimentaire et financière, les défis lancés à la communauté internationale et les enjeux du développement sont nombreux: lutte contre la pauvreté et les inégalités, croissance durable et partagée, préservation des biens publics mondiaux, prévention des crises et appui aux sorties de crises...

Les réponses à ces défis portent sur différents aspects du développement parmi lesquels: l'éducation primaire, la formation professionnelle, la santé maternelle et infantile, la promotion des droits des femmes, l'accès aux services sociaux fondamentaux, l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable des villes et des campagnes, le soutien aux filières agricoles et aux populations rurales, le soutien au secteur privé et au développement des échanges commerciaux, le désenclavement des villes et villages (énergie et transports), la maîtrise du changement climatique, la protection de la biodiversité, la lutte contre les pandémies, l'amélioration de la stabilité financière, la régulation et l'accompagnement des migrations, la stabilisation des pays en crise...

L'aide au développement et la solidarité internationale

L'aide au développement et la solidarité internationale mobilisent différents acteurs à tous les niveaux de la société (Nations Unies, Union européenne, banques et agences de développement, ONG, collectivités, entreprises, particuliers) pour mener des actions visant à combattre la pauvreté et à favoriser le développement dans les pays du Sud. C'est le cas, par exemple, de l'Agence Française de Développement (AFD).

L'action de l'AFD en 2010

En 2010, l'AFD a consacré près de 7 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud. Ces financements ont permis par exemple :

- la scolarisation de 13,4 millions d'enfants
- l'accès à l'eau potable pour 705 000 personnes
- l'amélioration des services de santé pour 14 millions de personnes
- l'octroi de microcrédits à 700 000 personnes.

Les 3 aspects fondamentaux du développement humain

- une vie longue et saine (santé),
- l'accès aux connaissances (éducation),
- un niveau de vie décent (revenu).

L'Indice de développement humain (IDH), calculé par l'ONU, mesure l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'études, le taux d'alphabétisation des adultes et l'accès aux ressources nécessaires pour un niveau de vie convenable. Cet indicateur est adapté en fonction de chaque pays pour refléter les priorités politiques nationales. Ex: en 2012, l'IDH ajusté aux inégalités en France était de 0,812 tandis qu'il était de 0,183 en République Démocratique du Congo.

Plus d'informations sur :

www.afd.fr

www.oecd.org

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 1c / CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL: LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Pour atteindre les objectifs, une croissance qui permet à tous, et en particulier ceux qui sont pauvres et marginalisés, de profiter des opportunités économiques est nécessaire... D'ici à 2015, nous devons faire en sorte que les promesses faites deviennent des promesses tenues.

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, juillet 2011

Dans un contexte de crise mondiale, un grand nombre d'acteurs se sont mobilisés afin de remettre l'Homme au centre des préoccupations et de favoriser le développement des pays du Sud.

Pour répondre à cette problématique, les Nations Unies – réunies à New York en septembre 2000 – ont adopté un plan d'action ambitieux et se sont fixé 8 objectifs concrets et chiffrés, à atteindre d'ici 2015, pour combattre la misère : les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement

1. Réduire de moitié l'extrême pauvreté et la faim ;
2. Assurer l'éducation primaire pour tous ;
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
4. Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans ;
5. Améliorer la santé maternelle ;
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
7. Assurer un environnement durable ;
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Plus d'informations sur les OMD :

www.objectif-developpement.fr

Chiffres clés^{4,9,11,12}

1. Pauvreté :

- 2,5 milliards de personnes survivent avec moins de 2 \$ par jour.
- Près d'1 milliard de personnes souffrent de sous-alimentation.

2. Éducation :

- 61 millions d'enfants n'ont pas accès à l'école.
- 176 millions d'enfants de 5 à 14 ans sont contraints de travailler.

3. Égalité des sexes :

- 2/3 des illettrés du monde sont des femmes.
- Le taux d'emploi des femmes est inférieur d'1/3 à celui des hommes.

4. Mortalité infantile :

- Chaque année 6,6 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent de maladies. La plupart de ces décès sont évitables.

5. Santé maternelle :

- 99 % des décès maternels (dus aux complications liées à la grossesse ou à l'accouchement) surviennent dans des pays en développement, soit plus de 350 000 femmes chaque année.

6. Combattre les maladies :

- 35,3 millions de personnes sont infectées par le VIH/sida.
- 7 400 nouveaux contaminés par le Sida chaque jour dont près de 1 000 chez les moins de 15 ans.
- Le paludisme tue encore un enfant toutes les 60 secondes dans le monde.

7. Environnement durable :

- 1 personne sur 10 n'a pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations d'assainissement appropriées.
- Plus de 20 000 espèces sont menacées d'extinction.
- Plus de 860 millions de personnes vivent dans des logements insalubres.
- 13 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année, soit près d'un quart de la superficie de la France.

8. Partenariat mondial pour le développement

- En 2010 l'aide aux pays en développement a atteint son plus haut niveau, soit 0,32 % du revenu national cumulé des pays développés.
- 2/3 de la population mondiale n'ont pas accès à Internet.

Voir le film de Wim Wenders « Person to Person » (séquence 4 : Zoom sur la microfinance)

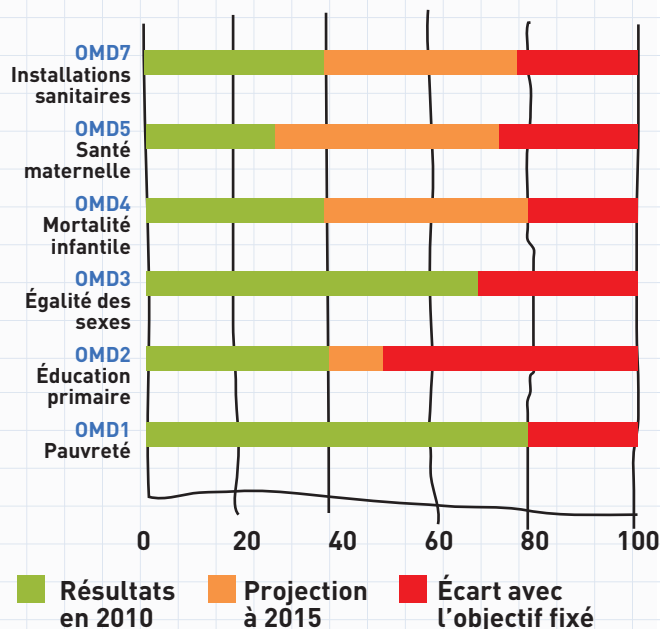
CONNAÎTRE

SÉQUENCE 1c / CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL : LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE

Quelles avancées des OMD ?¹³

Les actions engagées pour atteindre les OMD ont déjà permis de sortir des millions de gens de la pauvreté, de sauver des vies, de scolariser des enfants, de réduire le nombre de décès maternels. Elles ont accru les opportunités pour les femmes, amélioré l'accès à l'eau potable et protégé de nombreuses personnes de maladies mortelles.

Néanmoins les améliorations des conditions de vie des populations les plus pauvres ont été lentes et très inégales sur la surface du globe. Par ailleurs, les progrès constatés varient en fonction des objectifs et touchent rarement ceux qui se trouvent au bas de l'échelle économique ou sont désavantagés en vertu de leur sexe, leur âge, leur handicap ou leur appartenance ethnique. De même, les disparités entre zones rurales et urbaines restent évidentes.



Clés de lecture du schéma :

Le graphique illustre les avancées par rapport aux objectifs fixés. Exemples :
- L'OMD 1 « réduire de moitié la pauvreté et la faim » a été atteint à 80 %.
- Pour l'OMD 7, l'objectif à horizon 2015 est rempli à 40 % en 2010 ; il est prévu qu'il soit atteint à environ 80 % en 2015, la partie en rouge montre qu'il y aura en 2015 un écart d'environ 20 points avec l'objectif qui avait été fixé en 2000.

Cependant l'avancée des OMD est à relativiser (voir « Alerte la pauvreté persiste » page 4).

Si le rythme actuel se maintient, les OMD ne seront pas atteints en 2015. Les récentes crises alimentaire et financière rendent leur réalisation encore plus aléatoire.

Les dernières études montrent qu'une croissance économique durable et équitable (qui permet à tous de bénéficier des progrès) est indispensable à la réalisation des OMD.

Suggestion de quiz pour vos élèves

1. Qu'entend-on par « développement » ?
2. En quoi consistent les Objectifs du Millénaire pour le développement ?
3. Selon vous, quelles sont les principales priorités ?
4. Comment comprenez-vous l'objectif 8 « Partenariat mondial pour le développement » ?
5. Quels exemples/chiffres des inégalités dans le monde avez-vous retenus ?

Références séquence 1 :

- 1- Site de l'UNICEF www.unicef.org
- 2- Article L'Expansion.fr : « Le gaspillage fait perdre un tiers de la production alimentaire mondiale »
- 3- Article sur le site globsurveur.blogspot.com : « Alimentation : la flambée ne fait que commencer, selon Oxfam »
- 4- Site de la campagne du Millénaire : www.endpoverty2015.org
- 5- Études TNS-Sofres pour l'Association française des opérateurs mobiles en 2008
- 6- « Pour une révolution fiscale » - Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez
- 7- Étude des Nations Unies sur la situation économique et sociale dans le monde en 2010
- 8- Article L'Express.fr : « 7 chiffres sur les inégalités de patrimoines en France »
- 9- L'observatoire des inégalités : www.inegalites.fr
- 10- Site de l'Université du Minnesota <http://www1.umn.edu/humanrts/edumat/IHRIP/frenchcircle/M-16.htm>
- 11- Site de l'ONU www.unaids.org
- 12- Site de l'Organisation Mondiale pour la Santé www.who.int
- 13- Rapports des Nations Unies sur les OMD : www.un.org/fr/millenniumgoals/reports.shtml

Bibliographie séquence 1 :

- Site de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) : Rapport sur le travail dans le monde www.ilo.org
- Banque Mondiale : Rapport 2010 « The MDGs after the Crisis »
- UNESCO : « Les objectifs du Millénaire pour le développement et l'eau » www.unesco.org
- Rapports FAO (Food and Agriculture Organization) : « La sous-alimentation dans le monde »

Plus d'informations sur les OMD :

www.objectif-developpement.fr

CONNAÎTRE

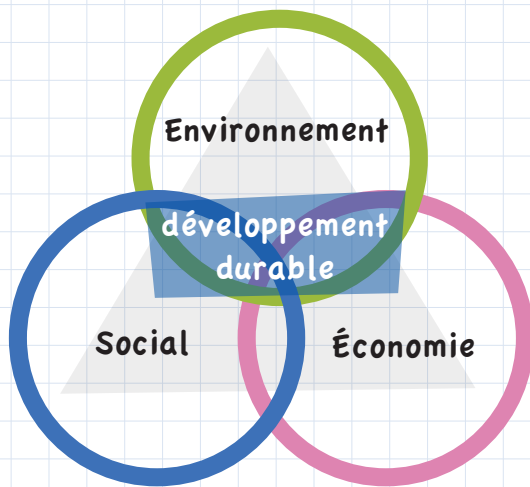
SÉQUENCE 2a / UNE ÉCONOMIE ALTERNATIVE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



45'

Si la théorie de la main invisible d'Adam Smith affirme que l'autorégulation du marché est créatrice de richesses, le bilan mondial présenté dans la séquence 1 met en évidence la nécessité de construire un ordre mondial fondé sur un modèle alternatif, harmonieux, équilibré et plus juste.

Plusieurs idées dans ce sens ont fait surface – parmi lesquelles la fin du libre-échange, la décroissance – mais elles ont aussitôt suscité le doute sur leur viabilité et leur capacité à s'appliquer à grande échelle. Dans ce contexte, les réponses se multiplient, à divers degrés et sous diverses formes ; ainsi émerge la notion de développement durable. Ce dernier vise à concilier développement économique et social et qualité de l'environnement :



Le développement durable introduit une nouveauté fondamentale dans notre manière de penser la société : la prise de conscience du caractère non durable du système économique actuel et le souci de préserver les conditions de vie des générations futures. Ce caractère non renouvelable s'applique d'abord à l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. Mais la protection de l'environnement interroge inévitablement notre manière de produire, de consommer, de vivre en société. Ces questions remettent en cause notre mode de développement économique, politique et social.

MOTS-CLÉS SÉQUENCE 2

ESS, entreprise sociale, groupement de personnes, intérêt collectif, impact social, finalité sociale, gouvernance démocratique, lucrativité limitée, rentabilité, utilité sociale.

Les principes du développement durable s'ancrent petit à petit dans la sphère économique : la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) témoigne de cet essor. Elle consiste à intégrer les notions du développement durable au fonctionnement des structures, en attirant leur attention notamment sur la gestion des Ressources Humaines, la consommation de papier, les économies d'énergies, etc. On constate également qu'un nombre croissant d'entreprises orientent leurs activités vers les populations les plus vulnérables ou cherchent à s'associer avec des organismes de la société civile.

Le développement durable apparaît comme une opportunité pour repenser nos modes de développement en proposant une relation cohérente entre les volets économiques, politiques et sociaux. C'est en ce sens que l'économie sociale et solidaire (ESS) s'inscrit dans cette démarche. Elle vise justement l'articulation entre l'activité économique et la création de lien social et d'action démocratique. En 2012 elle est reconnue pour la première fois par un gouvernement, avec la création d'un ministère délégué en charge du secteur. Il en a découlé une loi pour soutenir et encadrer le champ de l'ESS, adoptée par l'Assemblée nationale le 21 juillet 2014.

Le développement durable doit répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité pour les générations futures de répondre aux leurs.

Rapport Brundtland de 1987

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 2a / UNE ÉCONOMIE ALTERNATIVE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ESS en France: Une économie qui a du sens

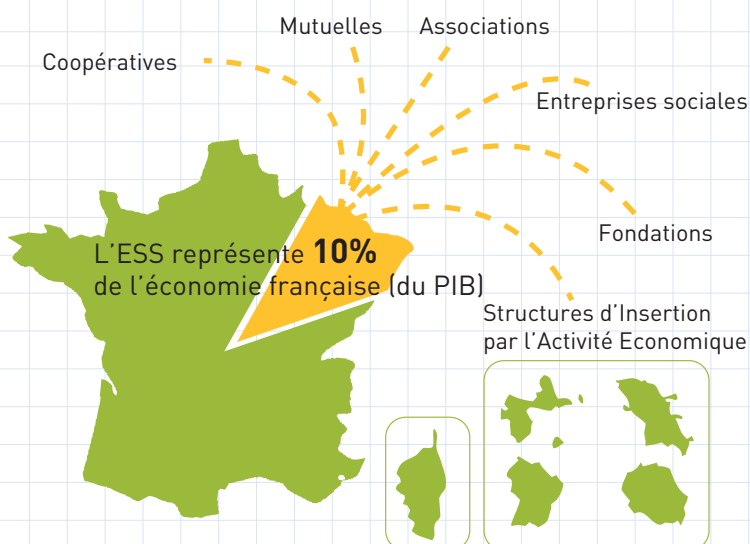
L'économie sociale et solidaire est un mode d'entreprendre et de penser le développement économique, soucieux de son impact social et environnemental. L'ESS regroupe les acteurs statutaires : mutuelles, associations, coopératives, fondations ainsi que les entreprises sociales. Elle est présente dans d'innombrables domaines : logement, banque, insertion sociale, lutte contre les inégalités etc.

Les structures de l'ESS visent à mettre en place des projets conciliant viabilité économique et intérêt collectif, tout en contribuant à un développement local durable. Elles s'opposent ainsi à la vision capitaliste classique où la recherche individuelle du profit se fait au détriment des personnes et de l'environnement.

L'économie sociale et solidaire démontre qu'il est possible d'entreprendre autrement. Son leitmotiv : mettre l'économie au service de l'Homme et non l'inverse.

Le paysage d'une économie alternative³

L'ESS regroupe divers acteurs dont les formes et les statuts varient. Voici un aperçu des structures qui tendent à construire un modèle plus juste et plus humain :



Chiffres clés^{1,2}

L'ESS en France en 2012 c'est :

- 1 entreprise sur 5 de plus de 250 salariés
- 2,3 millions de salariés (1 salarié sur 10)
- 222 000 établissements employeurs (8,8 % des entreprises)
- Environ 1 emploi créé sur 5
- 56,4 milliards de rémunérations brutes versées



Repères historiques



1898 : première charte de la mutualité.

1901 : liberté d'association.

1947 : le statut de la coopération est défini en France.

Années 70 : développement des structures de l'insertion par l'activité économique.

1980 : publication d'une charte de l'économie sociale.

1987 : la Commission mondiale définit le « développement durable » dans le rapport Brundtland.

– le statut de fondation est défini par la loi du 23 juillet.

1993 : structuration des acteurs territoriaux en Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS).

2006 : création du 1^{er} *social business* au Bangladesh : Grameen Danone Foods ; par Danone et la Grameen Bank.

– création du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS).

2008 : création de Babyloan, l'une des 1^{res} entreprises sociales en France.

– novembre : 1^{re} édition nationale du Mois de l'ESS.

2012 : nomination du premier Ministre délégué à l'économie sociale et solidaire.

2014 : promulgation de la première loi relative à l'économie sociale et solidaire en France.

CONNAÎTRE

Les plus face à la crise du capitalisme

- Primauté de la personne sur le capital : les profits réalisés ne sont pas une fin en soi mais un moyen pour répondre collectivement à un besoin (ex : besoin d'assurance et de mutualisation des risques).
- Possibilité d'une vision de long terme, gage de stabilité : les structures ne sont pas soumises à la nécessité de dégager des rendements à court terme et privilégient une gestion prudente de leurs fonds.
- Ancrage territorial : les structures de l'ESS contribuent à la construction d'une économie de proximité et inscrivent leur activité dans une logique de développement territorial durable et d'emplois non délocalisables.
- Cohésion sociale : l'ESS contribue à l'apprentissage de la citoyenneté économique, notamment par l'engagement bénévole et militant.

SÉQUENCE 2a / UNE ÉCONOMIE ALTERNATIVE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les principes de fonctionnement :

Les structures de l'économie sociale et solidaire répondent à différents principes de solidarité et d'égalité :

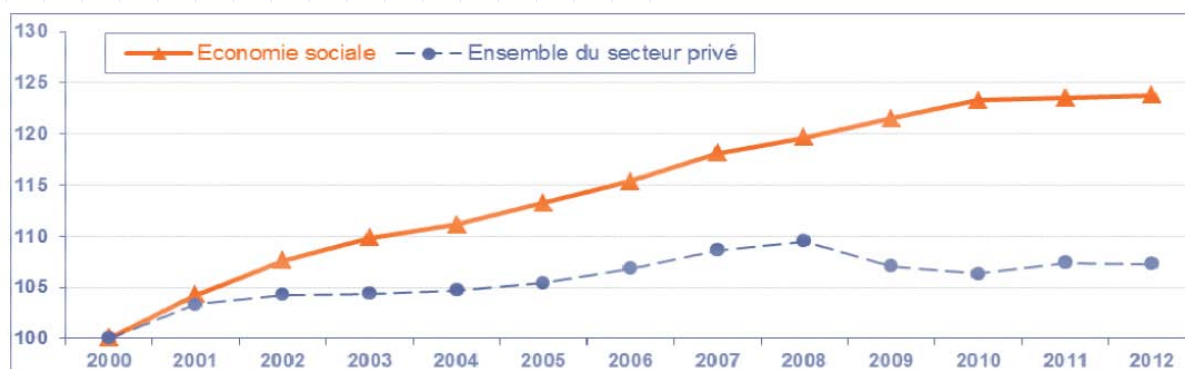
- Leur but poursuivi est de répondre aux défis sociaux et économiques non ou mal satisfaits.
- Elles tendent à une lucrativité nulle ou limitée, les excédents sont redistribués collectivement au sein de la structure afin de concourir à sa finalité sociale.
- Elles fonctionnent avec une gouvernance démocratique et participative, dans laquelle les parties prenantes sont consultées.

L'ESS : un pilier pour l'emploi³

En 2012, malgré le contexte de crise, l'emploi dans l'ESS a progressé de 0,3 % alors que le reste de l'emploi privé accusait une baisse de 0,2 %.

Sur les dix dernières années, l'ESS a créé 440 000 nouveaux emplois, soit une croissance de 23 %. Dans le même temps, l'ensemble de l'emploi privé n'augmentait que de 7 %.

Évolution comparée de l'emploi dans l'économie sociale et de l'ensemble du secteur privé

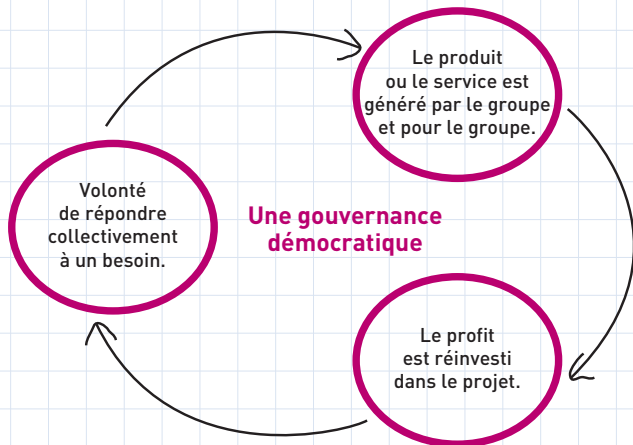


Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S

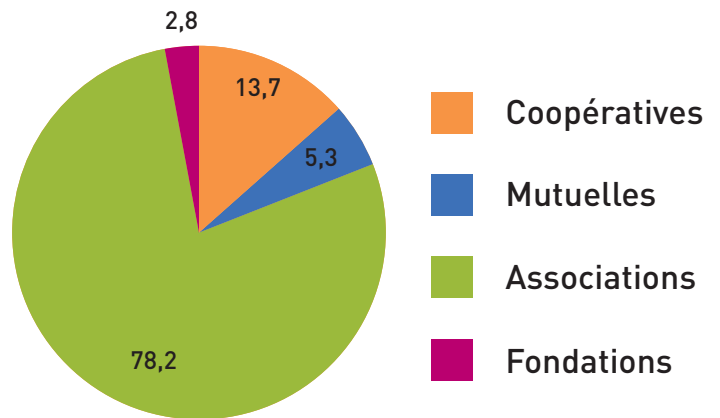
CONNAÎTRE

SÉQUENCE 2b / ZOOM SUR LES GROUPEMENTS DE PERSONNES

Associations, coopératives, mutuelles et fondations se définissent par leur statut, comme des groupements de personnes et non de capitaux. Ces structures se sont peu à peu affirmées pour devenir aujourd'hui des acteurs majeurs du paysage économique et social français. Véritables leviers d'intégration dans la société, elles composent largement notre vie quotidienne, parfois sans que nous en ayons conscience. A titre d'exemple, plus de 2 Français sur 3 sont protégés par une mutuelle (santé, assurance auto ...); et 3 Français sur 4 sont en relation avec une association (sportive, culturelle, éducative, ...). Nous vous proposons un zoom sur ces acteurs statutaires de l'ESS.



Répartition de l'emploi par forme juridique:



Source : Insee. clap 2008-Observatoire Nationale de l'ESS/CNCREs

Groupement de personnes versus entreprise classique

	Groupement de personnes Exemples : Maif, Groupe Chèque Déjeuner, Croix-Rouge.	Société de capitaux Exemples : Coca-cola, Apple, Carrefour.
Finalité	Réponse à un besoin collectif	Lucrativité – profit individuel
Propriété de l'entreprise	Collective : réinvestissement des excédents ou des bénéfices au service du projet	Individuelle : les excédents sont distribués aux actionnaires au prorata de leurs actions
La gouvernance de l'entreprise	1 adhérent = 1 voix le vote est démocratique, chaque voix pèse le même poids dans l'élection des dirigeants et des prises de décisions	1 action = 1 voix le vote est pondéré à hauteur du nombre d'actions ou des parts sociales détenues

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 2b / ZOOM SUR LES GROUPEMENTS DE PERSONNES

Les associations :

Définie par la loi de 1901, une association est un ensemble de personnes réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités. Représentant la part majoritaire de l'économie sociale et solidaire, elles sont présentes pratiquement dans tous les domaines, qu'ils soient sportif, humanitaire, culturel, éducatif, etc.

Il en existe plus d'un million. Elles embauchent près d'1,8 millions de salariés, elles ne sont donc pas exclusivement composées de bénévoles, contrairement aux idées reçues !

Exemple : L'association Babyloan networks sensibilise les jeunes aux concepts d'économie sociale et solidaire, de développement durable et de microcrédit.

Les mutuelles :

Les mutuelles regroupent des personnes qui choisissent de répartir collectivement les coûts de la prévention et les coûts de couverture des risques (santé, assurance auto, habitation...). Elles mènent des actions de prévoyance, de solidarité et d'entraide envers leurs membres. Il en existe deux branches : les mutuelles d'assurance et les mutuelles de santé.

Exemple : La Maif assure la protection de ses 2,8 millions de sociétaires.

Les coopératives :

Une coopérative est un groupement de personnes poursuivant des buts économiques, sociaux ou éducatifs communs. Elle est gérée par ses propres membres : la propriété en est collective. Le pouvoir y est exercé démocratiquement et les membres de la coopérative travaillent avec le souci de l'intérêt général de tous les associés.

Il existe près de 21 000 coopératives en France agissant dans de multiples secteurs comme l'industrie, l'agriculture, la banque, etc.

Exemple : les chèques déjeuners utilisés quotidiennement par les salariés appartiennent à la coopérative « Groupe Chèque Déjeuner ».

Suggestion de quiz pour vos élèves

Trouvez la ou les bonnes réponses

1. L'ESS, c'est :
 - 1 million de salariés en France.
 - Un terme caractérisant une économie subventionnée.
 - **Un secteur reconnu par une loi dédiée.**
 - **Un secteur contribuant à la création de près d'1 nouvel emploi sur 5.**
2. Les entreprises de l'ESS se distinguent par :
 - Le fait qu'elles ne réalisent pas de profits.
 - Le fait qu'elles s'adressent uniquement à des populations défavorisées.
 - **Un fonctionnement démocratique.**
3. Quelles entreprises n'appartiennent pas à l'ESS ?
 - **SNCF.**
 - WWF (Fonds mondial pour la nature).
 - Groupe Chèque Déjeuner.
 - La MAIF.
 - **Facebook.**
4. Vrai ou faux : dans une mutuelle d'assurance :
 - **Les assurés sont leur propre assureur.**
 - **Un sociétaire peut devenir président.**
 - L'objectif est de produire le profit le plus important possible.

Les fondations :

Une fondation est une structure créée par un ou plusieurs donateurs, dans le but de consacrer des biens et financements à des actions sans but lucratif. Même si elles représentent une part minoritaire de l'ESS, elles bénéficient de moyens financiers non négligeables.

Exemple : La Fondation Crédit Coopératif qui œuvre notamment pour la lutte contre l'exclusion et pour le soutien à l'économie sociale.

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 2c /

ZOOM SUR L'ENTREPRISE SOCIALE

L'entreprise sociale (ou « social business ») est une entreprise à finalité sociale ou environnementale et à lucrativité limitée.

L'entreprise sociale s'ancre dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Elle ouvre la voie à une nouvelle forme d'entrepreneuriat et nous offre un nouveau paradigme sur les acteurs économiques. L'objectif social prime sur le volet économique et si elle se contraint à une certaine rentabilité, c'est pour permettre la pérennité de sa mission sociale. Ainsi, l'entreprise sociale est un nouvel acteur, à la croisée des chemins entre l'initiative privée et l'utilité sociale afin d'entreprendre autrement. L'aspect innovant et inédit de l'entreprise sociale peut constituer une découverte intéressante pour une classe. C'est pourquoi nous vous proposons un zoom sur ce nouvel acteur de l'ESS.



Nous devons être le changement que nous voulons pour le monde.

Gandhi

Les critères qui caractérisent une entreprise sociale :

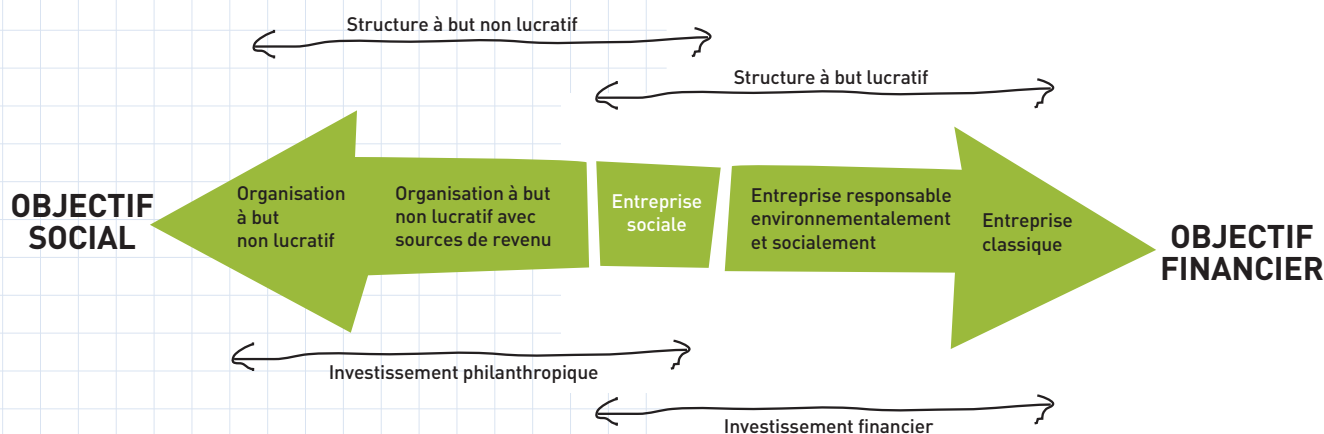
En France, la loi relative à l'ESS définit un agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale » afin de reconnaître les entreprises sociales. Pour être agréementée l'entreprise doit remplir plusieurs conditions :

- L'objectif principal doit être la recherche d'utilité sociale, qui s'exprime par le soutien aux personnes en situation de fragilité économique ou sociale, la lutte contre les inégalités, ou encore le concours au développement durable ;
- La majorité des bénéfices est réinvestie dans l'objectif d'utilité sociale ;
- Les rémunérations sont encadrées : en général, les sommes versées, y compris les primes, au salarié ou dirigeant le mieux rémunéré n'excèdent pas 10 fois la rémunération minimale d'un salarié de l'entreprise ;
- L'entreprise ne peut être introduite en Bourse.

Exemple :

Babyloan, plateforme Internet de microcrédit, est une illustration concrète du fonctionnement d'une entreprise sociale :

- Elle permet le soutien aux micro-entrepreneurs en situation de précarité ;
- Les salaires sont encadrés dans un rapport maximum de 1 à 5 entre le plus bas et le plus haut salaire ;
- Les bénéfices sont réinjectés dans l'objet social de l'entreprise avec une redistribution minimale des bénéfices éventuels aux actionnaires.



CONNAÎTRE

SÉQUENCE 2c / ZOOM SUR L'ENTREPRISE SOCIALE

Des contraintes qui ne pèsent pas lourd dans la balance :



Suggestion de quiz pour vos élèves

1. Citer 3 critères qui caractérisent une entreprise sociale.
2. Compléter la phrase : « L'entreprise sociale est une initiative au service de l'..... Elle sert une finalité et ne cherche pas la du profit. ».
3. Trouver la ou les bonnes réponses : Dans une entreprise sociale
 - il y a des bénévoles
 - les salaires sont encadrés
 - il y a des actionnaires
 - des dividendes conséquents sont réservés aux investisseurs
4. Citer des exemples d'entreprises sociales.

Des exemples de secteurs pour une économie plus SOLIDAIRE, plus ÉQUITABLE, et plus RESPONSABLE

Commerce équitable / Finance solidaire / Agriculture paysanne et circuit court / Services à la personne (petite enfance, personnes âgées, etc.) / Insertion par l'activité économique / Accès à la santé / Logement social / Tourisme solidaire / Recycleries et ressourceries / Coopératives d'activité et d'emploi / Associations et espaces culturels / etc.

Références séquence 2 :

- 1-Panorama de l'économie sociale et solidaire 2012-CNCRES
- 2-Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2014-Observatoire national de l'ESS-CNCRES, Ed.Dalloz
- 3-Projet de loi Économie sociale et solidaire 2013 « Entreprendre autrement pour créer des emplois dans nos territoires »

Bibliographie séquence 2 :

- Kit Avisa « sensibilisation à l'entrepreneuriat social »
- Le Mouves www.mouves.org
- Convergences 2015, Baromètre 2011 de l'Entrepreneuriat social
- Agis ta terre : www.agistaterre.fr/entrepreneuriat
- Commission Européenne : ec.europa.eu
- L'économie sociale de A à Z, Hors-série Alternatives économiques
- L'économie sociale, Utopies, pratiques, principes, Jean-François Draperi, Ed. Presses de l'économie sociale
- La nouvelle alternative ? Philippe Frémeaux, Ed. Les petits matins
- Vidéo « le droit à l'avenir » par le CNCRES www.vimeo.com/30319127
- Les cahiers d'iris, l'insertion par l'activité économique, un métier, Ed Carif Poitou Charentes
- Le site www.association.gouv.fr
- Les sites des organisations représentatives de l'ESS : CEGES et CNCRESS : www.ceges.org www.cncres.org
- CPCA : Repères sur les associations en France
- Le site prix de l'étudiant entrepreneur en ESS de la LMDE http://www.lmderm.net/peeess/economie_sociale.php
- Babyloan rapport annuel 2012
- Le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire, mai 2014
- L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie. Elena Lasida. www.encyclopedie-dd.org

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 3 LA FINANCE SOLIDAIRE



15'

La finance est omniprésente dans notre environnement, elle permet le développement d'activités économiques et facilite les échanges entre les agents économiques (ménages, entreprises ou États). Néanmoins, la finance classique capitaliste a connu de nombreux remous ces dernières années. Cette séquence présente un système soucieux de son impact social et environnemental : la finance solidaire.

Pour désirer laisser des traces dans le monde, il faut en être solidaire.

Simone de Beauvoir

Qu'est ce qu'une banque?

La banque permet aux individus de placer leur argent afin de constituer une épargne et d'en tirer un revenu, et aux porteurs de projets (qu'il s'agisse de projets de consommation, d'investissement ou professionnels), de les financer. Elle a ainsi pour rôle de :

- Conserver et sécuriser l'argent confié par les clients ;
- Effectuer les transferts d'un compte à un autre (paiement d'un achat par carte bancaire, virement d'un salaire d'une entreprise à son employé, etc.) ;
- Octroyer des crédits que les clients rembourseront, généralement avec un intérêt, afin qu'ils puissent bénéficier de l'argent nécessaire à une dépense conséquente.

MOTS-CLÉS SÉQUENCE 3

Épargne solidaire, épargne de partage, label Finansol, utilité sociale et environnementale, banque, création d'emplois, logement social, solidarité internationale

Une finance en crise

La crise de 2008 a mis en évidence les failles d'un système bancaire et financier reposant sur la spéculation, suscitant méfiance et interrogations du grand public.

En 2007, l'explosion de la bulle immobilière américaine a entraîné l'économie mondiale dans une crise financière puis économique et mis en lumière les pratiques hasardeuses de banques cherchant à générer toujours plus de profits. C'est ce qu'on a appelé « la crise des subprimes » : des prêts à des taux variables ont été accordés à des ménages très modestes, sans analyse réelle de leur capacité à honorer leur dette. Beaucoup d'entre eux ont contracté ces prêts pour acquérir un bien immobilier. De nombreuses banques et institutions ont transformé ces créances en titres financiers, qu'ils ont revendu ; créant ainsi un engouement pour ces actifs risqués mais très rentables tant que le prix de l'immobilier américain était en hausse. Lorsque les emprunteurs – ne pouvant faire face aux taux d'intérêt variables – ont fait défaut, la valeur de ces titres a chuté, créant une lame de fond qui s'est répercutée sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Cette crise mondiale a conduit les épargnants à se poser des questions. Que fait la banque de mon argent ? Quels projets finance-t-elle ? Quel est l'impact économique, social et environnemental des projets financés par mes placements ?

La performance financière n'est plus la 1^{re} préoccupation. Les épargnants demandent de la transparence et de l'efficacité face aux problèmes sociétaux. La finance solidaire, qui affiche une croissance à deux chiffres depuis 30 ans, constitue une réponse à ces nouvelles exigences.

Chiffres clés^{1,2,3}

En 10 ans, la finance solidaire en France a permis :

- la création et le développement de 100 000 entreprises
- la création ou consolidation de près de 200 000 emplois
- le logement ou relogement de 38 000 personnes

En France en 2013, la finance solidaire représentait :

- plus d'1 million d'épargnants
- un encours de plus de 6 milliards d'euros



CONNAÎTRE

SÉQUENCE 3 LA FINANCE SOLIDAIRE

À quoi sert la finance solidaire ?

La finance solidaire relie les épargnants soucieux de donner du sens à leur argent à des entreprises et associations à forte utilité sociale et environnementale qui placent l'Homme au cœur de leurs préoccupations et n'ont pas comme objectif unique la rentabilité. Ces structures bénéficiaires ne sont pas cotées en Bourse, elles sont ancrées sur un territoire et leur activité n'est pas délocalisable. Via la souscription de produits d'épargne solidaire, les épargnants permettent le développement d'activités, notamment dans les domaines suivants :

- Aider les individus à trouver un emploi ;
- Se loger pour faciliter la réinsertion de personnes en difficultés ;
- Développer de nouvelles activités écologiques ;
- Favoriser l'entrepreneuriat dans les pays en développement.



Ne pas confondre l'investissement solidaire avec l'investissement socialement responsable (ISR) qui intègre des critères extra-financiers dans les décisions de placements et permet aux épargnants d'investir dans des entreprises cotées en Bourse ayant de meilleures pratiques sociales, environnementales et de gouvernance que d'autres.

Impacts positifs sur la société

Répondre aux défis sociétaux actuels en finançant l'économie réelle

Les avantages de la finance solidaire

Rentable pour soi, avantageux pour les autres !

Les épargnants rentabilisent leurs économies en investissant dans des projets concourant à une société meilleure, tout le monde y gagne !

Un mode de financement en pleine expansion

De plus en plus d'organismes financiers proposent des produits d'épargne solidaire.

Où trouver des produits d'épargne solidaire ?

Il existe différentes façons de donner du sens à ses économies :

- En souscrivant un placement solidaire auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurance.
- En plaçant son argent au sein du plan d'épargne salarial de son entreprise, en souscrivant un fonds solidaire.
- En participant directement au capital d'une entreprise solidaire ou via une plateforme de financement participatif (crowdfunding).

Comment reconnaître la finance solidaire ?

Afin de distinguer les produits de la finance solidaire des produits classiques, l'association Finansol a créé un label.

Attribué par des experts indépendants, le label Finansol :

- assure aux épargnants une épargne contribuant réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale : accès à l'emploi, logement, etc.
- atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable sur le placement labellisé et les activités soutenues.

Fin 2013, plus de 130 produits d'épargne sont labellisés par Finansol.



CONNAÎTRE

SÉQUENCE 3 LA FINANCE SOLIDAIRE

Exemples de projets financés :

1. Par les dons de l'épargne de partage : Solidarités International

Les dons issus de l'épargne solidaire permettent à l'association Solidarités International d'intervenir immédiatement en cas d'urgence. Contrairement à d'autres ressources moins flexibles, ils financent des actions d'aide humanitaire qui ne peuvent pas attendre un contexte politique ou médiatique plus favorable. « Grâce aux dons tels que ceux des épargnants solidaires, nous avons pu intervenir dès le début de la crise syrienne, par exemple, alors que les fonds publics ont mis neuf mois à être débloqués » explique Camille Niel, responsable des partenariats à Solidarités International.

Les dons des épargnants solidaires sont garants de l'indépendance et de la réactivité de l'association au service des victimes de catastrophes.

2. Par l'investissement solidaire : financer l'insertion avec KFB Solidaire

Créée en 1989 dans le Nord-Pas-de-Calais, l'entreprise solidaire emploie des personnes en situation de précarité pour organiser la collecte, la valorisation et la redistribution de vêtements usagés. Grâce à l'investissement solidaire, les épargnants solidaires peuvent soutenir le développement des projets de l'entreprise et donc permettre à des personnes éloignées du travail de retrouver un emploi.

À voir !

Qu'est-ce que la finance solidaire ?
par Finansol (1:15 min)

<http://www.maclassestsolidaire.org/le-projet-ma-classe-solidaire/les-outils-danimation/>

Suggestion de quiz pour vos élèves



1. Vrai ou faux :

- Pour investir solidaire, il faut placer son argent en fonction de critères de solidarité et de transparence.
- Les institutions financières solidaires sont toutes spécialisées dans l'aide des pays émergents.
- La finance solidaire ne bénéficie qu'à l'épargnant.

2. Quel moyen permet d'identifier un produit d'épargne solidaire ?

3. Vrai ou faux : La finance solidaire intervient dans les champs suivants :

- la construction automobile
- l'insertion par la culture
- le handicap
- l'élevage d'animaux de compagnie
- l'hôtellerie de luxe

NB: les réponses peuvent être relativisées. Par exemple, pour l'automobile, s'il s'agit d'une entreprise d'insertion pour les personnes en difficultés ou de construction de véhicules électriques, elle peut être financée par l'épargne solidaire.

4. Comment peut-on « épargner utile » ?

5. Qu'est ce qui distingue l'épargne classique de l'épargne solidaire ?

Références séquence 3 :

- 1-Le portail gouvernemental de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/ess/finance-solidaire-cest-quoi>
- 2-Finansol : <http://www.finansol.org>
- 3-Le baromètre de la finance solidaire 2014-2015



Bibliographie séquence 3 :

Le site du Crédit Coopératif :
<https://www.credit-cooperatif.coop/particuliers>

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 4 / ZOOM SUR LA MICROFINANCE



20'

Dans les pays en développement (PED) dominés par une économie informelle et un taux de chômage dépassant les 30 %, il n'est d'autre choix que de créer son propre emploi. D'ailleurs, 50 % des personnes vivant dans les bidonvilles souhaitent développer une activité de subsistance. Mais pour cela, il faut un capital de départ que les banques ne sont pas disposées à prêter aux plus pauvres, et ce pour deux raisons essentielles :

1. Le crédit d'un faible montant coûte cher et n'est pas intéressant pour les banques,
2. Les micro-entrepreneurs représentent une population précaire considérée comme trop risquée.

Le microcrédit fourni par les Institutions de microfinance (IMF) représente donc un outil d'inclusion extraordinaire pour près d'1/3 de la population mondiale.

Ainsi, la microfinance est un exemple concret d'économie sociale car :

- son objectif est la lutte pour l'inclusion économique des populations précaires,
- elle est dotée d'une double mission économique et sociale,
- elle est une solution répliquable sur tous les territoires.

Qu'est-ce que la microfinance ?

La microfinance regroupe l'ensemble des services financiers à destination des individus pauvres exclus du système bancaire classique. Elle inclut principalement les microcrédits (crédits de faibles montants destinés à la création ou au développement d'activités génératrices de revenus), les produits d'épargne, la micro-assurance et les transferts d'argent. La microfinance intègre généralement des services non financiers de formation et d'accompagnement des bénéficiaires ; ces services sont essentiels pour le développement sain et pérenne de leurs petites activités.

La plupart des populations les plus pauvres n'ont pas encore accès à des services financiers pérennes et viables [...]. Ensemble, nous pouvons et nous devons mettre en place des secteurs financiers inclusifs qui aident les gens à améliorer leurs conditions de vie.

Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU

MOTS-CLÉS SÉQUENCE 4

Microfinance, développement durable, pauvres, IMF, micro-entrepreneur, réduction de la pauvreté, microcrédit.

Chiffres clés^{1,2}

- 204 millions de micro-entrepreneurs dont 116 millions qui vivent sous le seuil de pauvreté
- dont 80 % de femmes
- 94 millions d'emprunteurs actifs dans les PED
- Microcrédit moyen dans les PED : 600 €
- Taux de remboursement des emprunteurs : 96 %
- Volume global de prêts : environ 57 millions d'euros



Quelques principes clés de la microfinance

- Instrument puissant de lutte contre la pauvreté : la microfinance offre les moyens de développer une activité génératrice de revenus.
- L'IMF doit assurer sa viabilité financière et la pérennité de son impact social pour couvrir un grand nombre de pauvres.
- La transparence de l'IMF est essentielle. Elle est généralement liée à la mise en place d'une régulation par les autorités du pays, permettant un contrôle des activités.

Microfinance et développement durable

La microfinance donne les moyens à chacun de créer ou développer une activité professionnelle sur le long terme et dans la dignité car elle ne repose pas sur l'assistanat. En développant une activité économique rentable ancrée dans un territoire et une communauté, le micro-entrepreneur participe à la création du tissu économique local. La microfinance est basée sur l'économie réelle (la production effective de biens et services) et permet un impact social fort. En cela elle est un outil économique du développement durable.

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 4 / ZOOM SUR LA MICROFINANCE

Qui sont les bénéficiaires de la microfinance ?

La plupart des bénéficiaires sont des micro-entrepreneurs du secteur informel : petits commerçants, vendeurs ambulants, artisans, agriculteurs, etc. Chacun d'eux possède un savoir-faire et sollicite un microcrédit pour développer une petite activité qui sera la source d'un revenu régulier.

La majorité des bénéficiaires de microcrédit sont des femmes car :

- elles sont les plus touchées par la pauvreté (70 % des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté sont des femmes),
- elles sont plus responsables dans l'utilisation et le remboursement de leur crédit,
- les revenus dégagés grâce au microcrédit seront davantage investis dans l'éducation, l'amélioration de la nutrition et de la santé.



© F. de Maupéou & L. Bruma



Repères historiques

La microfinance trouve son origine il y a plusieurs milliers d'années avec l'apparition des usuriers, et des formes d'épargne et de crédits rotatifs appelés « tontines » en Afrique de l'Ouest.

Cependant, elle prend véritablement son essor dans les années 1970 sous l'impulsion de Muhammad Yunus, surnommé désormais « le banquier des pauvres ».

1977 : Yunus propose un microcrédit de 27 \$ (de sa propre poche) à 42 femmes du Bangladesh qui se portent mutuellement caution solidaire.

1983 : Yunus fonde officiellement la Grameen Bank, « première banque des pauvres ».

1989 : en France, Maria Nowak crée l'IMF Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique).

2005 : l'ONU déclare l'année 2005 « Année internationale du microcrédit » et reconnaît le microcrédit comme l'un des outils les plus efficaces de lutte contre la pauvreté.

2006 : Yunus et la Grameen Bank reçoivent le prix Nobel de la Paix.

2008 : Babyloan.org permet en France le financement de la microfinance par le grand public.



Impacts de la microfinance



CONNAÎTRE

SÉQUENCE 4 / ZOOM SUR LA MICROFINANCE

La mécanique d'octroi du microcrédit

Un micro-entrepreneur souhaitant obtenir un microcrédit doit en faire la demande auprès d'un agent de crédit d'une IMF. Voici les principales étapes dans l'obtention d'un microcrédit :

1. La sélection des projets

L'agent de crédit analyse la demande du micro-entrepreneur lors d'un entretien et très souvent se rend à son domicile afin d'évaluer sa capacité à rembourser ainsi que la viabilité de son projet. Une fois le projet présélectionné, un comité réunissant plusieurs agents de crédit ainsi que la direction de l'IMF décide d'accorder ou non le microcrédit.

2. L'accompagnement du bénéficiaire

Une IMF ne se contente pas de délivrer un microcrédit mais adaptera son offre aux besoins du micro-entrepreneur et de sa famille. C'est pourquoi les microcrédits sont souvent accompagnés d'autres services financiers (micro-épargne, assurance) et de programmes de formations (exemple : comment gérer son budget), permettant de mieux s'assurer contre les aléas de l'avenir, de rembourser le prêt correctement, et d'utiliser les revenus de façon responsable.

3. Le remboursement

Le bénéficiaire rembourse son crédit soit en allant à l'IMF (zones urbaines), soit en donnant l'argent à l'agent de crédit qui vient collecter les remboursements toutes les semaines ou tous les mois (zones rurales).

À voir!

- Le microcrédit par Babyloan (3:25 min)
- Le film de Wim Wenders « Person to person » (15 min)

Le microcrédit en France

La France est l'un des pays d'Europe dans lesquels l'activité de microfinance est la plus développée. En 1985 est créée France Initiative, une fédération d'organismes dont la mission est de faciliter, au niveau local, la création d'entreprises avec l'appui des autorités et des institutionnels, et en lien avec les banques. Puis, en 1989, Maria Nowak crée l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique), dont l'objectif premier est l'octroi de microcrédits aux personnes socialement et financièrement exclues. Au cours des 20 dernières années, le cadre légal et réglementaire a évolué, ce qui a permis la croissance du microcrédit et facilité la création de petites et moyennes entreprises. 40 % des créations d'entreprises sont à l'initiative de personnes sans emploi. Le microcrédit dans les pays du Nord correspond d'ailleurs plus à une approche de politique de création et retour à l'emploi qu'à un outil de réduction de la pauvreté comme c'est le cas dans les pays en développement.



Illustration téléchargeable sur
www.maclassesolidaire.org

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 4 / ZOOM SUR LA MICROFINANCE

La « success story » de Rosa Maria

Rosa est une Équatorienne qui a eu une vie difficile. Domestique pendant 18 ans, elle a décidé de monter sa propre affaire. Grâce au microcrédit elle a aménagé un petit restaurant. Aujourd'hui âgée de 46 ans, elle vit toujours avec ses deux enfants dans le quartier « Paz y luz » au nord de Quito. Malgré les difficultés familiales et économiques, elle a continué son chemin et petit à petit, son commerce a grandi.

Aujourd'hui, son local est devenu un vrai petit restaurant, elle ne vend plus seulement des salchipapas (spécialité à base de saucisses et de pommes de terre) mais propose aussi des petits-déjeuners, des plats à midi (différents chaque jour) et des plats le soir. Comme elle possédait une petite remise à côté de son local, elle a décidé d'ouvrir une épicerie. Elle achète ses produits en gros,

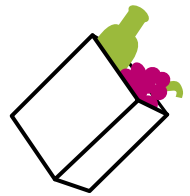
en utilise une partie pour son restaurant et vend le reste dans son épicerie. Une jeune fille du quartier l'aide quelques heures en tenant l'épicerie quand Rosa est occupée au restaurant. Ses principaux clients sont les ouvriers qui travaillent dans le secteur.

Cela lui demande un travail considérable, ses journées sont très denses, ne lui laissant aucun moment de répit. En effet outre son commerce, elle doit aussi s'occuper de ses deux enfants et des tâches domestiques.

Cependant, le microcrédit qu'elle a reçu lui a permis d'acheter plusieurs produits en grande quantité, qu'elle a revendus au détail en dégageant un petit bénéfice. C'est de cette manière, en accumulant les petits profits, que Rosa améliore jour après jour ses conditions de vie.



© Babyloan



Suggestion de quiz pour vos élèves

1. Qu'est-ce que la microfinance ?
2. Qui sont les principaux bénéficiaires du microcrédit ?
3. Qui est le père fondateur de la microfinance ?
Qu'est ce que la Grameen Bank ?
4. Quels sont les impacts de la microfinance qui vous paraissent les plus significatifs ?
5. Quelle différence existe-t-il entre la microfinance dans les pays dits riches et celle dans les pays en développement ?
6. L'épargne solidaire peut-elle financer la microfinance ?



Références séquence 4 :

- 1-Convergences 2015, Baromètre 2013 de la microfinance
- 2-Microcredit Summit Campaign 2014

Bibliographie séquence 4 :

- Banquiers aux pieds nus -Jean-Michel Servet, Ed. Odile Jacob
- Vers un nouveau capitalisme -Muhammad Yunus, Ed. Latès
- Babyloan.org
- CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) www.cgap.org

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 5 / PORTRAITS D'ENTREPRENEURS SOCIAUX

Cette séquence vous propose de courtes biographies d'entrepreneurs sociaux. Ces hommes et ces femmes ne sont pas des héros. Joseph Schumpeter - économiste libéral - avait déjà identifié 3 motifs poussant les individus à entreprendre : la joie de créer, la volonté du vainqueur ainsi que le rêve de fonder un royaume.

Ainsi, la maximisation du profit n'est pas intrinsèque à l'entrepreneuriat : ce qui distingue l'entrepreneur social, c'est le désir de répondre à des besoins sociaux ou environnementaux, existants et non couverts plutôt que de créer de nouveaux besoins. Pour changer le monde, il commence par changer l'entreprise. Nous vous souhaitons une bonne rencontre avec ces acteurs du changement.

Florence Gilbert - Wimoov, la mobilité pour tous

À 38 ans, Florence Gilbert est une femme active et passionnée. Après avoir obtenu son diplôme dans une grande école de communication, elle débute sa carrière dans une agence de publicité. Cette expérience, bien qu'enrichissante, ne la satisfait pas complètement car elle a besoin d'un métier d'action, de voir son impact sur le terrain. Son rêve depuis toujours : s'épanouir dans un domaine proche de l'humain où il est possible d'agir et de faire bouger les lignes. L'aventure Wimoov (anciennement Voiture & co) commence pour Florence en tant que bénévole, alors que l'association n'est encore qu'une petite structure. Puis, elle devient salariée et élargit ses champs d'action au fur et à mesure, évoluant du poste de manager événementiel à celui de responsable de la communication, pour finalement devenir Directrice en 2005. La structure, composée d'une équipe de 80 personnes, lutte jour après jour contre le premier frein à l'emploi : la mobilité, et ce depuis 15 ans. Son cœur de cible : les publics fragiles, premiers touchés par ces difficultés. Wimoov explore de nombreuses solutions destinées notamment aux jeunes, aux salariés précaires, aux seniors ou encore aux personnes handicapées. L'association leur permet d'accéder à un emploi en proposant des trajets en toute sécurité, à travers le covoiturage nocturne, le transport micro-collectif, la location solidaire etc. Florence gère avec conviction ce qui est aujourd'hui le leader associatif de la mobilité en France, une vraie réussite !

Nous avons créé un monde sans apartheid, sans esclavage, pourquoi ne pas créer un monde sans pauvreté?



© Éric Couderc

Muhammad Yunus - le banquier des pauvres

En 1976, alors professeur d'économie à l'université de Chittagong au Bangladesh, Muhammad Yunus comprend qu'une grande partie des problèmes rencontrés par les paysans pauvres est liée à leurs difficultés d'accès à des capitaux et aux taux usuraires pratiqués dans le pays. Il décide alors de prêter lui-même 27 \$ à 42 femmes d'un petit village afin qu'elles créent leur propre activité économique. Ceci marque le début du pari réussi de la Grameen Bank (banque villageoise), premier organisme financier à prêter de l'argent aux personnes exclues du système bancaire traditionnel. Basée sur le système du microcrédit solidaire (où le prêt est octroyé à un groupe d'emprunteuses qui se portent mutuellement caution pour obtenir un crédit), la Grameen Bank obtient officiellement le statut d'établissement bancaire en 1983. Vingt ans plus tard, elle compte dans le seul Bangladesh quelque 6,6 millions de clients (dont 95 % de femmes). Son taux de remboursement de 98 % est supérieur à celui des banques traditionnelles. Ce système de micro-financement va être reproduit dans le monde entier et transformer la vie de millions de pauvres qui voient leurs conditions de vie s'améliorer grâce à cette solution. Depuis, Muhammad Yunus a lancé de nombreux autres projets pour l'aide au développement, notamment la Grameen Danone Foods qui permet la distribution de produits laitiers répondant aux besoins nutritionnels des populations du Bangladesh. En 2006, le professeur Yunus et la Grameen Bank reçoivent le prix Nobel de la Paix.



© Olivia Baran

L'important, c'est de travailler dans un endroit où on peut agir et faire bouger les lignes tout en s'amusant.

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 5 / PORTRAITS D'ENTREPRENEURS SOCIAUX

Claire Besson - Secrétaire générale de la Fondation Crédit Coopératif

Enfant, Claire Besson rêve de devenir sage-femme. Elle s'oriente finalement vers un bac littéraire et poursuit des études qui la préparent au métier de documentaliste. Ses premiers pas dans la vie active, elle les effectue dans la presse économique, où elle travaille quatre ans.

En 1984, l'économie sociale est en pleine expansion, Claire Besson débute alors son histoire avec le Crédit Coopératif. Elle y évolue notamment dans le développement de la clientèle des associations, poste qui lui forge une large vision du tissu associatif français. Claire est une femme engagée dans les instances de la coopérative : elle est élue à plusieurs reprises au comité d'entreprise ainsi qu'en tant que représentante des salariés au Conseil d'administration. Grâce à son expérience, Claire est nommée Secrétaire générale de la Fondation Crédit Coopératif.

La Fondation initie et met en place des actions de mécénat pour des projets que le Crédit Coopératif souhaite soutenir. Ainsi, depuis 30 ans, elle œuvre pour le soutien des projets relatifs à la cohésion sociale, au développement durable ou encore à la connaissance et à la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire. Récemment, la Fondation a soutenu « Nous aussi », association d'autoreprésentation des personnes handicapées intellectuelles, pour la rédaction d'un « mode d'emploi de la banque ». C'est dans la sélection de ces projets que réside l'expertise de Claire Besson : elle choisit attentivement ceux qui correspondent le mieux aux axes de la Fondation Crédit Coopératif.

Soutenir et valoriser les projets et les initiatives en économie sociale, c'est contribuer à un monde plus responsable.



© Alain Bujak



© Babyloan

Si 1 Européen sur 1000 prêtait 100 €, nous aiderions 100000 personnes à développer leur talent.

Arnaud Poissonnier et Aurélie Duthoit - fondateurs de Babyloan

Arnaud Poissonnier travaillait dans les banques de gestion de fortune, Aurélie Duthoit dans le développement durable et la solidarité internationale. Ils ont mutualisé leurs compétences pour lancer en 2008 une initiative visant la promotion de la microfinance. Face au constat que d'un côté le secteur de la microfinance est un outil merveilleux de lutte contre la pauvreté mais qui manque de financements pour se développer ; et que de l'autre, le grand public est une source considérable d'investissement et d'épargne, Arnaud et Aurélie se sont associés pour proposer une solution. Ils ont utilisé le vecteur Internet pour permettre au grand public d'être acteur de l'amélioration des conditions de vie de micro-entrepreneurs exclus du système bancaire. Via la plateforme Babyloan.org, Arnaud et Aurélie ont fait du web un outil de solidarité en permettant à chacun de faire un prêt philanthropique (non rémunéré) pour soutenir le micro-entrepreneur de leur choix dans la création ou le développement de son activité. Ces 2 entrepreneurs ont mis en place non seulement un outil de solidarité Nord-Sud innovant, mais également une solidarité de proximité Nord-Nord permettant à un particulier de prêter à son voisin de palier. Babyloan est un organisme social jusque dans sa structure. Constituée en « social business », l'entreprise cherche à montrer qu'agir socialement est une activité viable s'intégrant dans le tissu économique global, et que la résolution des problèmes sociaux est aussi la responsabilité des entreprises.

CONNAÎTRE

SÉQUENCE 5 / PORTRAITS D'ENTREPRENEURS SOCIAUX

Kevin Berkane et Florence Pellegrini - Kialatok: cuisine, culture et insertion



© Kialatok

« Tout le monde est ici pour apprendre et découvrir, le respect de l'autre est le seul maître mot. »

Chez Kialatok (prononcer « Qui a la toque » pour rendre honneur au jeu de mots), c'est Florence la spécialiste cuisine : dès son plus jeune âge, elle se met aux fourneaux avec des amies. À 25 ans et après d'autres explorations, elle remet son tablier pour faire de sa passion de toujours son métier. Kevin, 23 ans, est plutôt épris de voyages, de langues et de musiques du monde.

Nos deux entrepreneurs se rencontrent sur les bancs d'HEC, où ils nouent une belle amitié. Ils partent chacun vers des horizons professionnels différents : Florence a plusieurs expériences dans des groupes internationaux et dans l'entrepreneuriat culinaire. De son côté, Kevin travaille dans l'entrepreneuriat social et le développement aux quatre coins du monde : Haïti, Argentine, Afrique de l'Est ou encore Bangladesh.

Et pourtant, ensemble, ils concrétisent leur projet étudiant avec la création de l'entreprise d'insertion « Kialatok ». Ainsi, depuis 2013, Florence et Kevin donnent leur chance à des cuisiniers sans diplôme, confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi bien que débordant de talent ! Convaincus que l'entreprise crée de la valeur économique et sociale, ils se lancent dans la grande aventure entrepreneuriale pour proposer une expérience dépaysante à travers la cuisine et la culture.

Kialatok, agrémentée « entreprise d'insertion » depuis février 2014, propose donc des ateliers de cuisine du monde animés par des cuisiniers aux bagages culturels variés. Ces ateliers sont destinés aux particuliers passionnés de cuisine, ainsi qu'aux entreprises désireuses de sensibiliser leurs collaborateurs à l'interculturel grâce à un outil de formation innovant.

Christian de Boisredon - Sparknews, pour une information positive dans les médias

À 24 ans, Christian de Boisredon fait le constat que les médias ne relaient surtout que des catastrophes. Lassé de cette tendance, il décide avec deux amis, de faire un tour du monde à la rencontre des initiatives positives. De cette aventure naît un livre : L'Espérance autour du monde, qui sera traduit dans plusieurs langues. Face à la popularité de ce dernier, Christian réalise que le grand public est friand de ces bonnes nouvelles. Il faut que les médias parlent plus souvent de ceux qui changent le monde et trouvent des solutions innovantes. Il décide alors de proposer un accompagnement aux médias, à travers des outils et des opérations pour une ligne éditoriale plus positive. Après de multiples expériences dans de grandes entreprises, Christian monte son entreprise sociale : Sparknews.

L'aventure Sparknews, c'est avant tout la création d'un site Internet rassemblant des vidéos dédiées aux initiatives les plus innovantes. Sur cette plateforme, chacun peut consulter ces vidéos inspirantes, mais aussi en relayer de nouvelles pour créer un vrai réseau de partage, notamment avec des journalistes.

Sparknews est également à l'origine de l'Impact Journalism Day, un événement mondial qui fédère les grands médias de 40 pays. À une date commune, les participants publient ensemble un supplément dédié aux initiatives positives et innovantes. Cet événement touche 100 millions de personnes, et ce n'est que le début !

Aujourd'hui, Sparknews organise aussi des séminaires avec les rédacteurs en chef de grands médias du monde entier, pour un partenariat vers des médias plus positifs.

Avec votre classe, venez découvrir ces vidéos d'entrepreneurs sociaux sur www.sparknews.com !



© Alizée Gau

« L'espérance, c'est de continuer de croire, quand il n'y a plus d'espoir. »

Découvrez plus de portraits sur

➔ www.maclassestsolidaire.org

Actionnaire :

L'actionnaire est une personne physique ou morale qui possède un ou plusieurs titres de propriété dans le capital d'une entreprise. Les actions qu'il détient lui confèrent un certain nombre de droits.

Il touche une partie des bénéfices de l'entreprise sous forme de dividendes, il peut participer aux assemblées générales et voter en fonction du nombre d'actions qu'il détient. Il peut aussi percevoir un « boni », c'est-à-dire une forme de prime, lors de la dissolution de l'entreprise.

Aide au développement :

Elle vise à réduire les inégalités entre pays développés et pays en développement, et à favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie de ces derniers. Elle peut prendre diverses formes : prêts ou dons d'argent, accords de coopération technique, livraison de produits alimentaires, programmes éducatifs.

Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) :

L'AMAP illustre une nouvelle façon de consommer de plus en plus prise en compte. Il s'agit d'un partenariat entre un groupe de consommateurs et un producteur, basé sur un système de distribution de « paniers » composés de produits de la ferme. C'est un contrat solidaire qui repose sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie par le type de production et le lieu géographique.

Développement :

Le développement est un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique.

Développement durable :

Processus conduisant à l'amélioration du bien-être de tous les humains et sur le long terme. Pour être durable, le développement doit concilier l'équité sociale, la préservation de l'environnement et l'efficacité économique. (Voir également ci-après Rapport Brundtland)

Économie sociale et solidaire (ESS) :

L'ESS recouvre l'ensemble des groupements de personnes (associations, mutuelles, coopératives, fondations), des structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et des entreprises sociales. Les organismes de l'ESS sont fondés sur la solidarité et l'utilité sociale, ils cherchent à mettre l'économie au service de l'Homme et non l'inverse.

Entrepreneur social :

Individu qui porte des solutions innovantes pour des problèmes sociétaux. Par sa volonté d'innover, il contribue au progrès social. Son action est donc guidée par la maximisation de son impact social et la recherche d'un modèle économique comme moyen d'y parvenir et non comme une fin.

Baromètre de l'entrepreneuriat 2011

Épargne :

L'épargne est la partie du revenu d'une personne ou d'un foyer qui n'est pas dépensée et qui est mise de côté. Le plus souvent, l'épargne est constituée pour des dépenses futures. Elle peut être placée dans des produits financiers et rapporter des rendements à son détenteur.

Épargne solidaire :

L'épargne solidaire satisfait à la fois le désir de solidarité des épargnants et les besoins de financement des entreprises solidaires, des associations, etc. Quand l'épargnant choisit de céder tout ou partie de la rémunération de son épargne à un organisme menant des activités à forte utilité sociale et/ou environnementale et habilité à recevoir des dons (associations, fondations), on parle d'épargne de partage. Lorsque l'épargne est investie directement dans une entreprise solidaire, on parle alors d'investissement solidaire.

Finansol

Finance solidaire :

La finance solidaire relie les épargnants – qui cherchent à donner du sens à leur argent – à des entreprises et associations dont l'activité est à forte utilité sociale et/ou environnementale. Ces dernières seront financées via la souscription des épargnants aux produits d'épargne solidaire.

Insertion par l'Activité Économique (IAE) :

L'IAE a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

Institution de microfinance (IMF) :

Organisme qui offre des services financiers aux personnes à faibles revenus ou n'ayant pas accès au secteur financier formel. Son statut peut être varié : ONG, association, coopérative, société anonyme, banque, etc.

Micro-entrepreneur :

Personne dotée d'un savoir-faire à exploiter, qui décide de développer sa propre petite entreprise afin de générer des revenus.

Microcrédit :

Prêt de petit montant destiné aux personnes exclues du système bancaire traditionnel.

Microfinance :

Offre de services financiers destinés aux individus pauvres exclus du système bancaire traditionnel, sans revenus réguliers et sans droit de propriété. Elle inclut principalement les prêts, les produits d'épargne, la micro-assurance, les transferts d'argent et le crédit-bail. En France, la microfinance existe aussi ; les bénéficiaires ne sont pas nécessairement exclus du système bancaire mais ont de très faibles revenus (chômeurs longue durée, bénéficiaires du RSA).

Baromètre de la microfinance 2011

Obsolescence programmée :

L'obsolescence programmée est l'ensemble des techniques visant à prévoir à l'avance la durée de vie d'un produit, afin de pousser le consommateur à le remplacer.

Rapport Brundtland :

Publié en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, le rapport Brundtland pose les bases du développement durable et préconise les politiques à mettre en œuvre pour parvenir à un développement soutenable. Ayant pour titre « Notre Avenir à Tous », le rapport définit le concept du développement durable comme « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Seuil de pauvreté :

Seuil de revenus en dessous duquel un individu est considéré comme pauvre. Dans les pays en développement, le seuil de pauvreté est fixé à 2 \$ par jour et par personne. Un seuil d'extrême pauvreté a été fixé à 1,25 \$ par jour et par personne par la Banque mondiale. En France le seuil de pauvreté est calculé par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et déterminé par rapport au niveau de vie de l'ensemble de la population : en 2011, la France comptait 8,7 millions de pauvres soit 14,3 % de la population.

Sociétaire :

Nom donné au porteur de parts sociales d'une coopérative ou d'une mutuelle. Le sociétaire dispose de la double qualité d'associé : détenteur du capital par la possession de parts sociales et client par l'utilisation des produits et services.

Société coopérative et participative (SCOP) :

Société commerciale qui vit et se développe dans le secteur concurrentiel avec les mêmes contraintes de gestion et de rentabilité que toute entreprise. Son originalité : les salariés sont associés majoritaires de l'entreprise dont ils détiennent au moins 51 % du capital. Les décisions sont prises collectivement selon le principe coopératif « une personne = une voix » indépendamment du montant du capital détenu.



SÉQUENCE 6 / LEXIQUE

Solidarité internationale :

La solidarité se définit comme une relation entre personnes ayant conscience d'une communauté d'intérêts, qui entraîne, pour les unes, l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance.

La solidarité « internationale » s'applique à tous à travers le monde, au-delà des frontières.

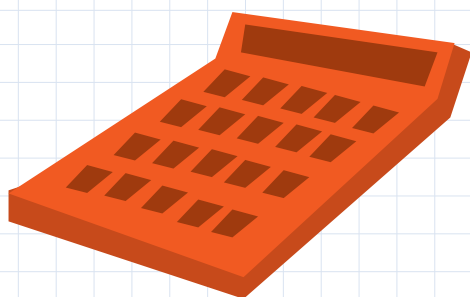
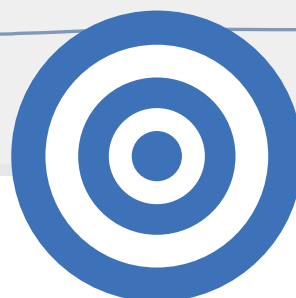
Spéculation :

Opération financière qui a pour but d'engranger des bénéfices en pariant sur la fluctuation des cours du marché. Un opérateur propose sur un marché (matières premières, actions, obligations, etc.) une opération d'achat ou de vente à un prix futur, fixé en fonction d'une anticipation faite de l'évolution du prix actuel afin de réaliser un profit ou de se protéger d'une perte.

Utilité sociale :

Un organisme peut être considéré comme recherchant l'utilité sociale s'il exerce des activités remplissant au moins une des conditions suivantes :

- le soutien à des personnes en situation de fragilité économique, sociale ou de santé,
- la lutte contre l'exclusion et les inégalités,
- le concours au développement durable.

A large graphic of a sheet of lined paper with a spiral binding on the left side. The paper is light gray with blue horizontal lines. It is positioned on the right side of the page, partially overlapping the text area.

EXPÉRIMENTER

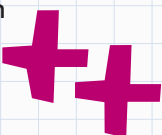
SÉQUENCE 7 / MISE EN SITUATION: DANS LA PEAU D'UN MICRO-ENTREPRENEUR



Facultés développées

- Travail en groupe et prise de décision collective
- Prise de parole
- Développer un argumentaire
- Informatique

45'



CIBLE
(Collège + Lycée)

Règles du jeu

Avant ou pendant le cours (dans une salle équipée d'ordinateurs) : 20 minutes

1. Divisez votre classe en 5 groupes.
2. Chaque groupe d'élèves est invité à se rendre sur www.babyloan.org pour choisir un projet de micro-entrepreneur.
3. Chaque groupe répond aux éléments suivants (questionnaire joint à cette séquence) :
 - Présentez brièvement le micro-entrepreneur et son projet.
 - Quelles difficultés rencontre-t-il (familiale, professionnelle, ...) ?
 - Pourquoi avez-vous choisi ce micro-entrepreneur ?
 - Comment le microcrédit va-t-il lui permettre de développer son activité (invitez vos élèves à utiliser leur imagination) ?
 - Quel impact ce microcrédit pourrait-t-il avoir sur sa situation personnelle, sa famille, son environnement ?

En classe : 25 minutes

4. Chaque groupe dispose de 5 minutes pour exposer son travail à la classe
5. Chaque groupe vote pour le projet qu'il a préféré (excepté le sien) en exposant les arguments qui l'ont décidé à faire son choix.

Variante

Si les élèves ne peuvent avoir accès à Internet, vous pouvez faire des impressions écrans de 10 profils de micro-entrepreneurs sur le site www.babyloan.org

Afin que vos élèves prennent davantage conscience des enjeux et bienfaits de la microfinance, permettez-leur de s'identifier à un bénéficiaire du microcrédit !

Exemple

William a 29 ans, il vit dans un petit hameau nommé Las Maravillas en Équateur où il s'occupe de ses cultures de riz avec sa femme. Les revenus leur permettent notamment de payer la scolarité de leur fils de 5 ans. William est heureux car, grâce au microcrédit, il peut maintenant acheter des graines certifiées, des fongicides et de l'engrais biologique qu'il utilisera pour son prochain cycle de culture. Il rêve d'acheter une voiture d'occasion pour livrer son riz dans des zones isolées.



"Le riz de William - Equateur"

© Babyloan

Suggestions de réponses aux questions

1. Présentation du micro-entrepreneur et de son projet.
2. Difficultés rencontrées : Atteindre des zones plus reculées car il n'est pas motorisé, sa clientèle est donc réduite.
3. Pourquoi ce micro-entrepreneur : Il travaille dans la production agricole, c'est important pour le développement d'un pays. J'aime bien l'Équateur. Il veut acheter de l'engrais bio, c'est une bonne initiative.
4. Comment va-t-il développer son activité ? Avec ce microcrédit, William va pouvoir acheter des produits lui permettant d'accroître sa riziculture. Avec les revenus supplémentaires générés, il pourra acheter une voiture afin d'étendre son marché et gagner de nouveaux clients.
5. Quel sera l'impact de ce microcrédit ? Grâce aux revenus supplémentaires, il pourra prendre soin de son fils et continuer d'assurer sa scolarité.

Agir

Vous pouvez « passer à l'action » (voir séquence Agir n° 11) et soutenir le micro-entrepreneur et le projet que les élèves ont préféré sur babyloan.org

Note : Nous vous recommandons de ne pas laisser trop de temps entre le choix du micro-entrepreneur à soutenir et l'action de soutien car le micro-entrepreneur pourrait être déjà financé par les internautes de Babyloan.

EXPÉRIMENTER

PETIT LEXIQUE

1- **MICRO-ENTREPRENEUR** : personne dotée d'un savoir-faire à exploiter, qui décide de développer sa propre petite entreprise afin de générer des revenus.

2- **MICROCRÉDIT** : le microcrédit est un prêt, souvent de petit montant, accordé à un entrepreneur qui ne peut accéder aux services des banques classiques. Ce microcrédit va lui permettre de créer ou développer une activité génératrice de revenus.

3- **IMPACT** : l'impact est le résultat d'une action. Dans notre contexte, on entend par impact les changements obtenus dans la vie du micro-entrepreneur grâce au microcrédit.

Mise en situation :
mettez-vous dans la peau
d'un micro-entrepreneur

1 Présentez brièvement le micro-entrepreneur¹ que vous avez choisi.
(prénom, pays, situation familiale, activité professionnelle, etc.)

2 Quelles sont les difficultés rencontrées par ce micro-entrepreneur ?
(difficultés familiales, environnementales, professionnelles, etc.)

3 Quelles sont les raisons qui ont motivé votre choix pour ce micro-entrepreneur ?

4 Comment le microcrédit² va-t-il lui permettre de développer son activité ? (N'hésitez pas à aller plus loin que la description qui vous a été donnée et à imaginer un développement possible de son activité.)

5 Quels peuvent être les impacts³ du microcrédit sur la situation familiale et/ou environnementale du micro-entrepreneur ?

EXPÉRIMENTER

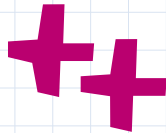
SÉQUENCE 8 / ÉVALUEZ VOS CONDITIONS DE VIE



20'

Facultés développées

- Identifier les critères d'évaluation des conditions de vie
- Savoir relativiser sa situation personnelle
- Calculs de base
- Extraire et organiser l'information



Cette séquence permet aux élèves de mieux appréhender les situations dans lesquelles peuvent vivre des hommes et des femmes aux quatre coins de la planète, notamment des micro-entrepreneurs qui essaient de sortir de la précarité.

Diagramme illustrant l'évaluation des conditions de vie de William et de sa famille.

Ci-dessous un diagramme représentant les conditions de vie de William (rencontré dans la séquence 7) et de sa famille, établi grâce au questionnaire ci-après.

Voici leurs réponses :

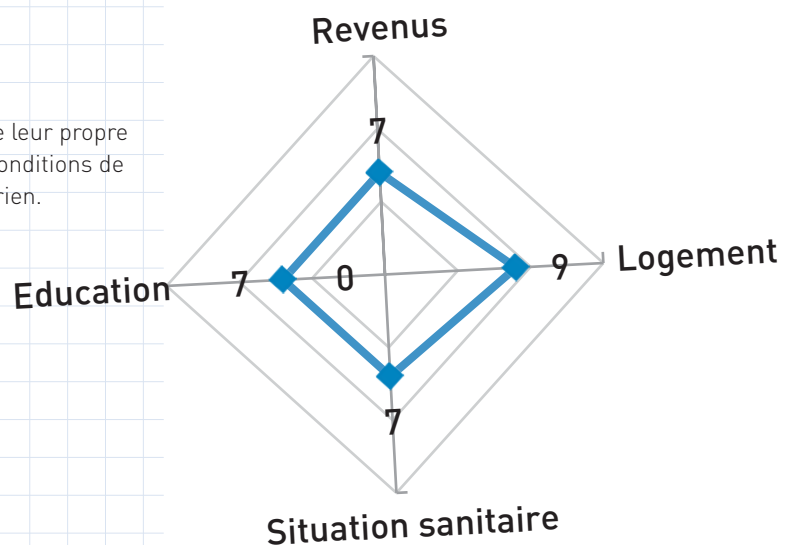
I a : 1 ; I b : 3 ; I c : 3 ;

II a : 1 ; II b : 3 ; II c : 5 ;

III a : 3 ; III b : 1 ; III c : 3 ;

IV a : 1 ; IV b : 1 ; IV c : 5

Vous pouvez proposer à vos élèves de construire leur propre diagramme, ainsi ils pourront comparer leurs conditions de vie avec celles d'un micro-entrepreneur équatorien.



EXPÉRIMENTER

SÉQUENCE 8 / ÉVALUEZ VOS CONDITIONS DE VIE

Le questionnaire ci-dessous propose 4 catégories à prendre en compte pour analyser ses conditions de vie. Chaque catégorie est composée de trois questions avec trois possibilités de réponses échelonnées (1, 3, 5). Une seule réponse est possible à chaque fois. Le questionnaire terminé, chacun doit établir le total obtenu dans les différentes catégories et construire son propre diagramme sur le même modèle que celui ci-avant.



I) Revenus

a) Quels moyens de transports possèdent tes parents ?

- Une voiture / Cyclomoteur ; 5
- Un vélo / Charette ; 3
- Aucun ; 1

b) Combien de télévisions et d'ordinateurs y-a-t-il chez toi ?

- Trois et plus ; 5
- Entre un et trois ; 3
- Aucun ; 1

c) Quels sont les revenus perçus par ton foyer ?

- Un ou plusieurs revenus réguliers ; 5
- Un revenu non régulier ; 3
- Pas de revenu ; 1

III) Situation sanitaire

a) Quel type de toilettes sont à la disposition de ta famille ?

- Des toilettes classiques avec chasse d'eau ; 5
- Des toilettes artisanales sans eau courante ; 3
- Aucun (dans la nature) ; 1

b) A quelle distance est l'hôpital le plus proche de chez toi ?

- Moins de 10 km ; 5
- Entre 10 et 50 km ; 3
- Plus de 50 km ; 1

c) Comment te laves-tu ?

- Dans une douche avec jet d'eau / Baignoire ; 5
- Avec un robinet ou un seau ; 3
- À l'extérieur de ton domicile ; 1

II) Logement

a) Pour dormir :

- Tu as ta propre chambre ; 5
- Tu partages une chambre avec un ou plusieurs membres de ta famille ; 3
- Toute la famille dort dans une même pièce ; 1

b) Quelle est la principale source d'énergie chez toi ?

- Le gaz et / ou l'électricité ; 5
- Le charbon et / ou le bois ; 3
- Des bouses séchées ; 1

c) Où habites-tu ?

- Dans une maison ou un appartement ; 5
- Dans un logement insalubre ou un bidonville ; 3
- Dans une tente / dans la rue ; 1

IV) Éducation

a) À quelle distance se trouve ton école de ton domicile ?

- Moins de 5 km ; 5
- Entre 5 et 10 km ; 3
- Plus de 10 km ; 1

b) Penses-tu :

- Faire les études supérieures que tu souhaites (sans te soucier de leur coût) ; 5
- Choisir des études en fonction de leur coût ; 3
- Arrêter les études dès que possible pour travailler, afin de subvenir à tes besoins ; 1

c) Chez toi, les enfants entre 6 et 15 ans vont-ils à l'école ?

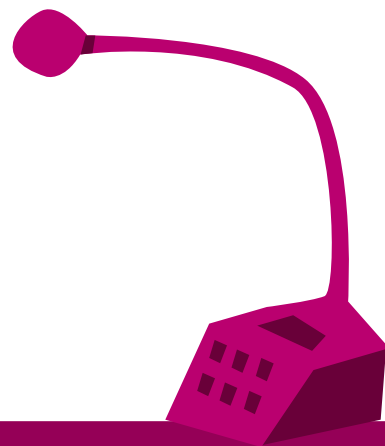
- Oui tous ; 5
- Oui certains ; 3
- Non ; 1

EXPÉRIMENTER

SÉQUENCE 9 / ATELIERS DÉBATS



30'



Le débat est un exercice qui permet de restituer les connaissances tout en approfondissant la réflexion. Il contribue ainsi à forger sa propre opinion, défendre ses idées et écouter celles des autres.

Débat 2: Entreprise classique versus entreprise sociale

Votre classe décide de créer une entreprise de jeans (production et vente). Deux opinions s'opposent : ceux qui veulent lancer une entreprise classique et ceux qui préfèrent monter une entreprise sociale.

Divisez votre classe en 5 groupes de 6 environ.

Dans chaque groupe, les élèves se répartissent de la manière suivante :

- 2 élèves pro entreprise classique
- 2 élèves pro entreprise sociale
- 2 élèves modérateurs de débats et jury.

Les 2 duos d'élèves devant débattre sur le thème « entreprise classique versus entreprise sociale » prennent 10 minutes pour noter leurs arguments et contre-arguments.

Ils réfléchissent aux différents aspects du lancement d'une entreprise :

- fabrication produit,
- budget,
- commercialisation,
- communication.

Pendant ce temps, le duo jury établit une feuille de notation qu'il utilisera pour prendre sa décision finale.

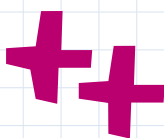
Les 2 parties prenantes ont 10 minutes de débats pour faire valoir leur position. Le jury est chargé de réguler le débat.

Chaque duo jury est invité à rendre son verdict devant la classe en exposant les différents arguments qui les ont convaincus (4 minutes par duo).

(CIBLE
Lycée)

Facultés développées

- Esprit critique
- Dialogue et échange
- Prise de parole
- Savoir prendre position
- Développer un argumentaire



Débat 1: Les valeurs des structures de l'économie sociale et solidaire

Le professeur amorce une discussion sur la signification du terme « valeur », puis sur les valeurs spécifiques d'une structure de l'ESS : démocratie, équité, solidarité, partage, respect, éthique.

La classe est ensuite divisée en petits groupes auxquels est attribuée une valeur.

Les élèves doivent définir ce que signifie pour eux cette valeur et l'associer à un personnage ou organisme, connu ou qu'ils découvriront.

Chaque groupe prépare une brève présentation.

Le reste de la classe est invité à rebondir sur la présentation de chaque groupe.

(CIBLE
Collège)

EXPÉRIMENTER

SÉQUENCE 10 / ET SI JE CRÉAIS MON ENTREPRISE SOCIALE ?

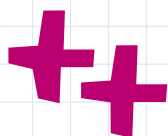


50'

(CIBLE Lycée)

Entreprendre autrement est à la portée de tous. Se projeter dans une initiative solidaire permettra à vos élèves de mieux appréhender la réalité : contraintes mais surtout enthousiasme.

Facultés développées



- Imagination
- Montage de projet
- Esprit novateur
- Travail en groupe

Les étapes de l'expérience

Étape 1: Choisir une cause à défendre

Divisez votre classe en groupe de 3 à 6 personnes. Chaque groupe d'élèves doit choisir une cause pour laquelle il a envie d'agir, une injustice qui le révolte. Quelques exemples :

- Les sans-abris • L'intégration des enfants handicapés à l'école • La lutte contre la propagation du Sida
- Le travail des seniors • Le travail des enfants dans les pays en développement • L'accès aux soins médicaux • Les sans-papiers • L'accès au logement
- L'épuisement des ressources en eau • La pollution en milieu urbain • La déforestation • etc.

Variante

Cette expérimentation peut également faire l'objet d'un travail plus approfondi étalé sur une ou plusieurs semaines à l'issue desquelles les élèves remettront un court dossier présentant leur projet.

Étape 2: Trouver une réponse pour combattre cette injustice

Les groupes d'élèves imaginent une entreprise dont la finalité sociale, sociétale ou environnementale répond à la problématique qu'ils ont choisie.

L'entreprise sociale doit définir :

- Sa cible
- Son produit/service : il peut s'agir d'un objet (ex : téléphone portable) ou d'une prestation (ex : cours à domicile) dont l'utilisation peut être détournée/repensée de manière plus sociale.
- Son environnement
- Son organisation

Invitez vos élèves à penser des solutions innovantes voire idéalistes.

Étape 3: Établir un budget et répartir les rôles

Chaque personne du groupe doit avoir un rôle défini dans l'entreprise sociale et des tâches assignées.

Sachant que chaque groupe dispose d'un budget initial de 500 €, les élèves doivent établir un budget prévisionnel qui comprenne le développement du produit/service, les éventuels locaux et matériaux nécessaires, l'action commerciale pour faire connaître et promouvoir l'entreprise.

Étape 4: Chercher des partenaires

Le groupe doit identifier des partenaires (commerciaux, financiers, de visibilité/communication, collectivité/mairie) dont il pourrait avoir besoin pour mener à bien son projet.

Étape 5: Restitution du travail en classe

Chaque groupe désigne un ou deux rapporteurs chargés de présenter le travail devant la classe.

Agir

Si vous identifiez un projet réalisable par la classe, vous pourrez alors le concrétiser dans l'action décrite séquence 12.

SÉQUENCE 11 / PASSONS À L'ACTION SOLIDAIRE EN CLASSE!



45'

Soutenir un micro-entrepreneur

Comme vu dans la séquence 4 « Zoom sur la microfinance », le microcrédit est un outil concret et solidaire du développement durable.

Participez, avec vos élèves, à la microfinance en soutenant le micro-entrepreneur de leur choix dans la création ou le développement de son activité.

Si vous avez expérimenté en classe la séquence 7 « Mise en situation : dans la peau d'un micro-entrepreneur », vous pouvez soutenir le projet pour lequel les élèves ont voté [à la condition que le projet de ce micro-entrepreneur soit toujours en ligne sur le site www.babyloan.org]

Note : les projets sont financés très rapidement sur Babyloan (9 jours en moyenne). C'est pourquoi vous pouvez nous informer des critères qui ont touché vos élèves dans le choix du micro-entrepreneur à soutenir. Nous vous proposerons une sélection de profils en fonction de ces critères et réserverons celui que vos élèves choisiront pour qu'il soit disponible le jour où vous souhaitez le financer.

1. Sélectionnez sur la plateforme web solidaire www.babyloan.org le micro-entrepreneur que vous souhaitez soutenir. (Vous pouvez choisir un porteur de projet en fonction de différents critères : pays, sexe, secteur d'activité, etc.).

2. Afin que l'engagement de vos élèves soit complet, il est important qu'ils se sentent impliqués. Pour cela, nous vous proposons deux options :

- **option 1 :** Mobilisez-les via une faible participation financière (2 € chacun par exemple).

- **option 2 :** Portez avec votre classe un projet rassemblant tous les élèves en organisant une collecte de fonds qui permettront le soutien du micro-entrepreneur que vous aurez choisi (vous pouvez vous appuyer sur la séquence 12 ou voir les actions déjà réalisées sur www.maclassesolidaire.org).

Dans le cadre de cette collecte, pensez à expliquer aux sponsors/donateurs/acheteurs, que leur argent sera prêté puis remboursé pour financer d'autres projets et ainsi permettre une multiplication de l'impact de leur investissement.

Note : Nous vous proposons en annexe une lettre type aux parents.

3. Votre classe sera remboursée des sommes prêtées par mensualités. Vous pourrez ensuite choisir, soit d'être recredité de cette somme et de rembourser vos élèves ; soit de prêter à nouveau avec votre classe à un autre entrepreneur afin de faire de cette initiative une action solidaire sur le long terme.

Vous avez sensibilisé votre classe à une économie plus humaine dans laquelle les citoyens sont acteurs de changement. Nous vous proposons de passer à l'action: vos élèves peuvent faire un acte concret afin de participer eux-aussi au développement d'une économie solidaire.

Partagez votre expérience !

Témoignez de votre action solidaire via un article rédigé avec la classe qui pourra être posté, si vous le souhaitez, sur le site de Ma classe solidaire :

www.maclassesolidaire.org

Plan de l'article :

- Présentation de la classe
- Description de l'action solidaire effectuée
- Motivations qui ont poussé les élèves à agir
- Les impacts sur la classe
- Envoyez une photo de votre classe avec les droits à l'image (voir annexes)

Nous nous réservons le droit d'ajuster la longueur de l'article

Suivez-nous et continuez l'aventure solidaire !

N'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook « Ma classe Solidaire », ou à devenir ambassadeur de l'association Babyloan networks dans votre établissement, afin de diffuser les valeurs de l'économie sociale et solidaire et du microcrédit !

En savoir plus sur www.maclassesolidaire.org

AGIR

SÉQUENCE 12 / RÉALISONS UN PROJET DE CLASSE

50'



Le but de cette action est de choisir collectivement un projet qui rallie tous les élèves de la classe.

Note : Le choix et l'élaboration du projet peuvent se faire en 50 min, mais la réalisation du projet est un travail sur plusieurs semaines.

Au préalable

Une semaine avant la réalisation de cette séquence, l'enseignant invite les élèves à réfléchir à un rêve de classe qu'ils aimeraient réaliser pour leur école et aux besoins qui pourraient être satisfaits grâce à ce projet.

Chaque élève notera sur une feuille des besoins non satisfaits au sein de l'école ou de la classe et réfléchira à un moyen d'y répondre. Ces projets peuvent concerner un ou plusieurs aspects du développement durable : environnement, social, économie. Exemples : le tri sélectif, des projets d'activités physiques et sportives, de l'aide aux devoirs, des ateliers artistiques, des événements culturels, etc.

Étape 1 : Choisir un projet

Les élèves sont divisés en petits groupes dans lesquels un rapporteur est désigné.

Chaque groupe identifie les besoins auxquels il souhaite répondre et les idées pour y parvenir. Les idées sont discutées au sein du groupe et, d'un commun accord les élèves retiennent un projet.

Le rapporteur présente alors le projet retenu à la classe. Les élèves notent sur un papier le projet qu'ils souhaitent soutenir. Les votes sont dépouillés et un projet de classe est retenu.

Étape 2 : Élaborons notre projet

1. Rappeler le projet sélectionné et le ou les besoins auxquels il répond,
2. Définir un lieu et une date,
3. Lister les actions à mettre en place pour la réalisation du projet,
4. Faire le point sur les ressources nécessaires.

Ressources nécessaires	Où trouver les ressources (individu, famille, école, communauté...)?
matérielles	
humaines	
financières	

5. Élaborer un rétroplanning : qu'y a-t-il à faire et pour quand ?

SÉQUENCE 12 / RÉALISONS UN PROJET DE CLASSE

Étape 3: Distribuer les rôles

Divisez vos élèves selon les 5 grandes fonctions de l'entreprise afin que chacun ait une tâche bien définie :

FONCTIONS	DÉFINITIONS	MOTS-CLÉS	EXEMPLES DE TÂCHES
Marketing/ Communication	Fait connaître, intéresse à quelque chose Concerne également les relations avec l'extérieur qui permettront de faire accepter le projet, de vendre le produit ou le service, d'avoir des participants	- Promotion - Publicité - Créativité et imagination - Communication - Étude de marché - Négociation et persuasion	- Vendre des billets, des produits - Créer une affiche, un dépliant, une publicité - Faire une étude de marché, un sondage - Rechercher des commanditaires - Animer les réseaux sociaux - Créer et administrer un site Internet
Comptabilité	Concerne tout ce qui se rattache à l'argent nécessaire pour réaliser le projet (aspect financier)	- Coûts de l'activité - Calcul du surplus - Budget prévisionnel - Évaluation - Analyse	- Trouver les ressources financières - Gérer l'argent - Établir un budget prévisionnel - Tenir un livre de comptabilité - Évaluer les dépenses et revenus
Ressources Humaines	Gère les relations avec et entre les personnes	- Travailleurs - Bénévoles - Résolution des conflits - Réunion de gestion	- Recruter et former le personnel - Aider à résoudre les conflits - Veiller à ce que l'échéancier soit respecté - S'assurer de la satisfaction de chacun
Logistique	Concerne l'organisation matérielle du projet	- Besoins - Ressources - Matériel - Machines - Transport - Lieu	- Définir les ressources matérielles nécessaires - Gérer les commandes - Réserver les lieux - Stocker le matériel - S'assurer de la disponibilité du matériel
Production	Concerne la fabrication, la production et la réalisation concrète du projet	- Définition des tâches - Contrôle des tâches	- Fabriquer le produit/mettre en place le service - Planifier le contenu de l'événement - Animer une activité

Étape 4: Évaluer le projet

Est-ce que notre projet a permis de répondre à nos besoins de départ ?

Est-ce que tout s'est déroulé comme prévu ?

→ Faire le point avec les élèves.

Pour aller plus loin :

Enseignants, vous souhaitez mettre en place un projet coopératif et interdisciplinaire autour d'un fil conducteur qui mobilise vos élèves ? « Bâtisseurs de possibles » vous propose des méthodes d'accompagnement de vos élèves, rendez-vous sur

www.batisseursdepossibles.org

Aux parents d'élèves

Objet : Expérience de solidarité conduite avec les élèves dans le cadre du projet Ma Classe Solidaire

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre cours de nous avons initié le projet Ma Classe Solidaire pour sensibiliser les élèves aux notions de développement durable, de solidarité et d'économie sociale et solidaire. Afin de rendre cette initiation plus concrète, nous désirons mettre en œuvre un projet collectif de soutien au développement de l'activité économique d'un micro-entrepreneur bénéficiaire d'un microcrédit. Le microcrédit ayant déjà fait ses preuves, il nous paraît intéressant et judicieux de sensibiliser les élèves à sa pratique et à sa philosophie.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site www.maclassesolidaire.org.

Les objectifs de ce projet sont l'ouverture au monde, la connaissance de l'autre, la découverte d'une nouvelle forme de solidarité et l'engagement citoyen.

Un micro-entrepreneur a été choisi par la classe, parmi les différents projets retenus par le site Babyloan*. Le choix s'est basé sur des critères tels que la situation personnelle du porteur de projet, son pays d'origine, son activité économique, ses projets futurs, etc.

Ainsi, le micro-entrepreneur sélectionné est[présentation du micro-entrepreneur]

Par ce projet, les élèves sont invités à réfléchir sur les notions d'égalité, d'intérêt général, de responsabilité et d'éthique inscrites au programme, tout en sortant du cadre purement scolaire et ainsi, constater que les valeurs enseignées peuvent s'appliquer concrètement dans nos actes et nos engagements citoyens.

Pour que cet engagement soit complet, nous souhaiterions qu'il se solde par le soutien financier effectif du micro-entrepreneur. [Deux options sont alors possibles]

[Option 1] Si chaque élève met 2 € dans ce projet, nous pourrions alors soutenir le micro-entrepreneur choisi à hauteur de€. Cette participation n'est pas obligatoire, il serait cependant préférable qu'elle émane des élèves plutôt que de leurs parents, afin qu'ils se sentent davantage impliqués dans ce geste solidaire. Puisqu'il s'agit d'un prêt solidaire, les élèves seront remboursés (sans intérêts) de la somme prêtée.

[Option 2] Une collecte est organisée au sein de l'établissement, sous forme d'un projet de classe encadré par le professeur, les fonds récoltés seront alors prêtés au micro-entrepreneur choisi. Cet argent sera ensuite récupéré et pourra ainsi financer d'autres micro-entrepreneurs.

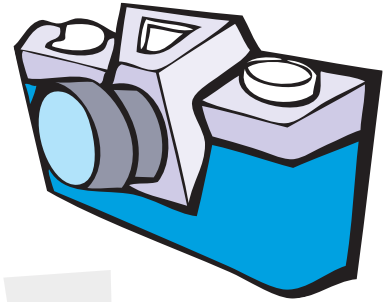
Nous espérons que vous soutiendrez ce projet qui nous paraît innovant et prometteur et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

[Nom, fonction, signature]

* Babyloan est une plateforme Internet de microcrédit solidaire qui permet au grand public de soutenir des micro-entrepreneurs dans les pays du Sud et en France via un prêt solidaire à partir de 10 € (www.babyloan.org). Babyloan est partenaire de Ma Classe Solidaire.

ANNEXES

DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE



Nous soussignés.....

Dans le cadre du projet  **MA CLASSE SOLIDAIRE**, mené sur l'année 2014-2015, autorisons l'établissement scolaire et l'association Babyloan networks* à photographier et filmer notre enfant mineur dont le nom est et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous les autorisons à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos prises dans le cadre de la présente.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des supports susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de l'enfant.

Nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à, **le**

Signature des représentants légaux de l'enfant :

* Babyloan networks est l'association porteuse du projet « Ma classe solidaire » de sensibilisation des jeunes aux volets économiques et sociaux du développement durable (www.maclassesolidaire.org).

FICHE D'ÉVALUATION 1/2

Nous vous saurions gré de nous retourner la fiche d'évaluation ci-dessous afin que nous puissions connaître les utilisations faites de cet outil pédagogique et en évaluer les impacts ; il s'agit d'une étape essentielle à la continuité et au perfectionnement du projet Ma classe solidaire.

Nom : **Prénom :**

Fonction/matière enseignée : **Niveau scolaire des classes concernées :**

Établissement :

Ville : **Région :**

Email :

Comment avez-vous eu connaissance du projet Ma classe solidaire ?

via Babyloan ; via les médias ; via la MAIF ; via l'AFD

Autre, précisez :

Avez-vous utilisé le support pédagogique ? : oui non

Si non, pourquoi ?

Quelle(s) séquence(s)/ thématique(s) avez-vous privilégiée(s) :

Combien de temps y avez-vous consacré ?

moins d'une heure ; environ 2h ; entre 2h et 10h ; plus de 10h

À quelle occasion avez-vous fait cette sensibilisation ?

dans le cadre de mes cours ; projet annexe ; projet d'élèves volontaires ; autre

Précisions sur le projet mis en place

(Êtes-vous passé(e) à l'action en soutenant un micro-entrepreneur sur Babyloan ?) :

.....
.....

Combien de classes ont été mobilisées ? : Combien d'élèves ? :

Pensez-vous renouveler l'expérience ? oui non

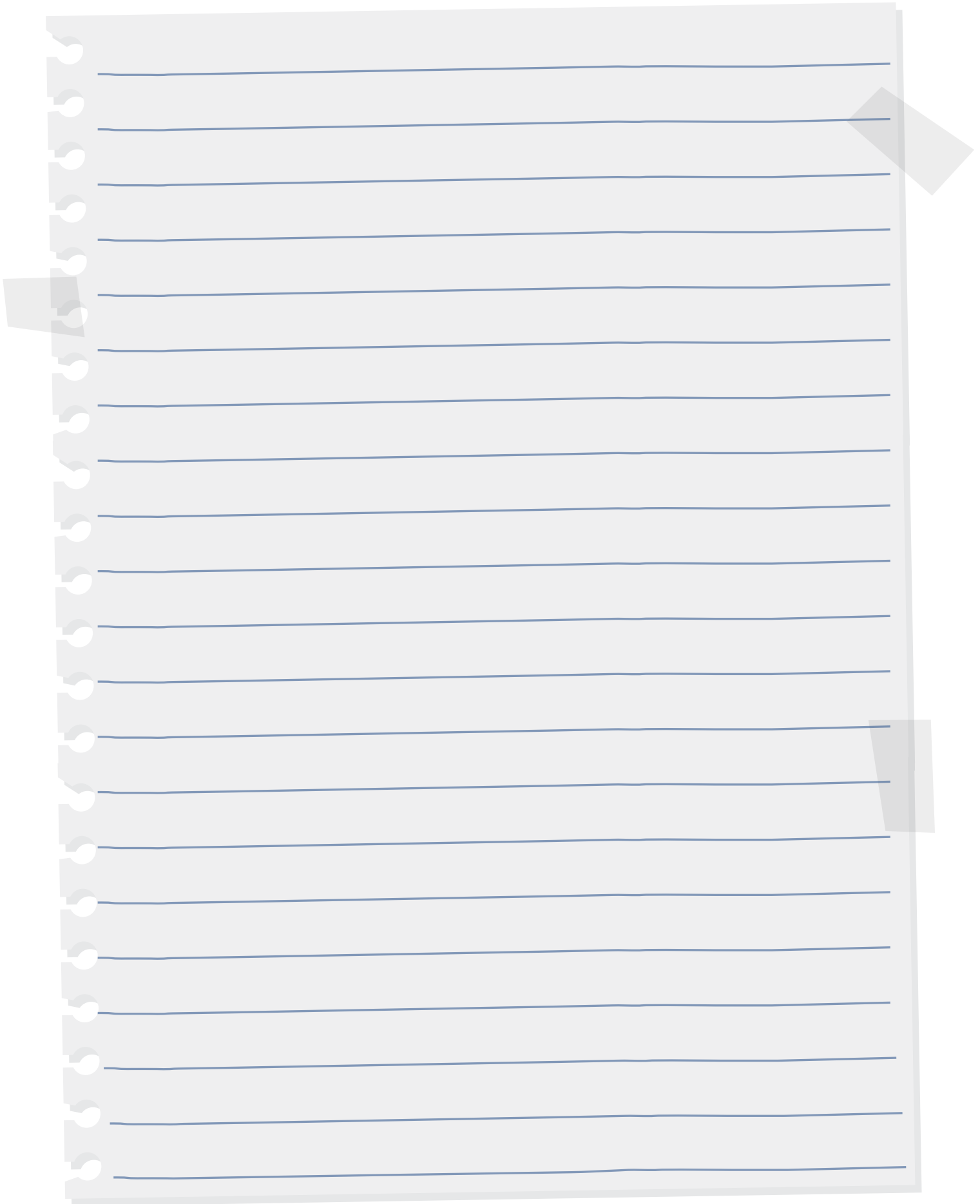
Pourquoi ?

Remarques/suggestions/ facilités ou difficultés rencontrées :

.....
.....
.....

J'accepte d'être sollicité(e) dans le cadre du projet Ma classe solidaire pour faire part de mon expérience





RÉDACTION

Florence de Maupeou
Aurélié Duthoit
Avec la contribution d'enseignants,
de Fanny Plançon et de Nicolas Lang

CONCEPTION GRAPHIQUE

Advitam

ILLUSTRATIONS

Quentin Williaume pour la couverture
Bénédicte Bastin pour l'illustration « le microcrédit à la loupe »

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Babyloan
Kialatok
Eric Couderc
Oliwia Barand
Alizée Gau
Alain Bujak

UN PROJET



SOUTENU PAR



B A B Y L O A N

Babyloan networks, 14 impasse Carnot, 92240 Malakoff
www.maclassestsolidaire.org
contact@babyloan-networks.org
Facebook : Ma classe solidaire

version septembre 2014